

Population Change and Lifecourse Strategic Knowledge Cluster Discussion Paper Series/ Un Réseau stratégique de connaissances Changements de population et parcours de vie Document de travail

Volume 3 | Issue 2

Article 4

March 2015

La nouvelle immigration et l'identité ethnique


Christoph Schimmele

University of Victoria, chrissch@uvic.ca

Zheng Wu

University of Victoria, zhengwu@uvic.ca

Follow this and additional works at: <http://ir.lib.uwo.ca/pclc>

 Part of the [Demography, Population, and Ecology Commons](#), [Family, Life Course, and Society Commons](#), [Inequality and Stratification Commons](#), [Race and Ethnicity Commons](#), [Social Psychology and Interaction Commons](#), and the [Sociology of Culture Commons](#)

Recommended Citation

Schimmele, Christoph and Wu, Zheng (2015) "La nouvelle immigration et l'identité ethnique," *Population Change and Lifecourse Strategic Knowledge Cluster Discussion Paper Series/ Un Réseau stratégique de connaissances Changements de population et parcours de vie Document de travail*: Vol. 3: Iss. 2, Article 4.

Available at: <http://ir.lib.uwo.ca/pclc/vol3/iss2/4>

This Article is brought to you for free and open access by Scholarship@Western. It has been accepted for inclusion in Population Change and Lifecourse Strategic Knowledge Cluster Discussion Paper Series/ Un Réseau stratégique de connaissances Changements de population et parcours de vie Document de travail by an authorized administrator of Scholarship@Western. For more information, please contact jpater22@uwo.ca.

LA NOUVELLE IMMIGRATION ET L'IDENTITÉ ETHNIQUE

Christoph M. Schimmele
Département de sociologie
University of Victoria

Zheng Wu
Département de sociologie
University of Victoria

Avril 2015

MESSAGES CLÉS

Cette synthèse des connaissances analyse les études portant sur l'acculturation et l'identité sociale des immigrants arrivés au Canada et aux États-Unis après 1965. Ce rapport transmet les messages clés suivants :

- L'assimilation ou l'intégration des immigrants a pris une tournure plus irrégulière et plus problématique alors que la composition de la population d'immigrants et de leurs enfants est passée d'une provenance européenne à une provenance non européenne. L'origine raciale des immigrants post-1965 complique le processus d'acculturation.
- Le contexte de l'immigration est un des grands déterminants du succès de l'adaptation des immigrants. Ceci inclut la race des immigrants et l'accueil qu'ils reçoivent dans leurs communautés hôtes.
- L'identité sociale des immigrants est une dimension fondamentale de leur adaptation, puisque cette identité reflète leur sens d'attachement ou d'aliénation par rapport à la culture dominante. Promouvoir l'attachement des immigrants et de leurs enfants est essentiel pour maintenir la cohésion sociale.
- Les identités ethniques/sociales des immigrants se façonnent au moyen de leurs interactions avec des membres de la communauté hôte. Lorsque ces interactions sont positives, les immigrants tendent à s'assimiler ou à s'intégrer. Lorsqu'elles sont négatives, les immigrants se sentent marginalisés et se forment une identité racialisée qu'on associe à la balkanisation ethnique et au conflit intergroupe.
- Les immigrants de première génération ont tendance à préférer des identités d'origine nationale (p. ex., Chinois), alors que leurs enfants ont tendance à adopter des identités « à trait d'union » ou biculturelles (p. ex., Sino-Canadien). Ceci suggère que l'acculturation des immigrants est un processus intergénérationnel.
- À la fois pour les immigrants de première et de deuxième génération, la désignation d'origine nationale demeure importante. Peu d'immigrants de deuxième génération adoptent une identification purement nationale (p. ex., Canadien), ce qui suggère que l'acculturation est un processus continu.
- Une identité ethnique forte n'est pas incompatible avec le sens d'appartenance au Canada.
- Les identités biculturelles (p. ex., Sino-Canadien) sont fréquentes parmi la deuxième génération. Il y a deux explications à ce comportement d'auto-identification. D'abord, l'environnement multiculturel du Canada encourage à la fois la rétention de la spécificité culturelle et un sens d'appartenance à la communauté hôte. Ensuite, les membres de certaines minorités raciales hésitent à « abandonner le trait d'union » à cause de la perception subtile qu'ils auraient d'être moins « Canadiens » que leurs pairs Blancs.
- Une identité à forte teneur ethnique et à faible teneur « canadienne » n'équivaut pas à un manque d'intégration. Pour certains immigrants, s'identifier comme « Canadien » a simplement peu de sens concret.
- La possibilité d'intégration dépend de la mobilité socioéconomique. Des occasions et des ressources économiques limitées ont tendance à augmenter la probabilité d'assimilation à une classe marginale et l'adoption d'identités « d'opposition ».
- L'expérience du racisme ou de la discrimination décourage le sens d'appartenance à la communauté hôte. Cette expérience peut aussi mener à des identités « politisées » lorsque les immigrants réagissent à l'exclusion par la solidarité au groupe et par un rejet de la culture dominante.

RÉSUMÉ

Cette synthèse des connaissances fournit une évaluation à jour de l'influence de l'acculturation des enfants sur leur identité sociale. Bien que d'autres facteurs aient un impact sur le développement de l'identité, cette synthèse met l'accent sur le point de rencontre entre l'identité et les relations intergroupes. La plupart des immigrants arrivés après 1965 se heurtent à des circonstances économiques et à une barrière de « couleur » qui compliquent le processus d'acculturation. Comment ces forces structurelles affectent-elles le parcours qui mène à devenir un Canadien ou un Américain est une question dont la portée est étendue. Dans les groupes qui sont capables d'arriver à la parité économique avec les Blancs et qui rencontrent peu de racisme, « l'ethnicité » pourrait s'estomper au fil des générations. Ainsi, les immigrants récents pourraient éventuellement adopter une identité sans trait d'union, une identité fondée sur un sens d'appartenance à la communauté hôte. Toutefois, dans des pays multiculturels, une telle assimilation identificationnelle n'est pas nécessaire au succès de l'intégration. Les enfants d'immigrants récents peuvent au contraire choisir une identité biculturelle. Les cas les plus troublants surviennent lorsque des barrières à l'intégration des immigrants motivent une solidarité ethnique « réactive ». Dans ces contextes, il se peut que l'identité ethnique soit le reflet de divisions sociales ou même d'un conflit ethnique dans la société.

Principales conclusions

- Les immigrants de première génération ont tendance à préférer des identités d'origine nationale (p. ex., Chinois), alors que leurs enfants ont tendance à adopter des identités « à trait d'union » ou biculturelles (p. ex., Sino-Canadien). Ceci suggère que l'acculturation des immigrants est un processus intergénérationnel.
- Les identités biculturelles (p. ex., Sino-Canadien) sont fréquentes parmi la deuxième génération. Il y a deux explications à ce comportement d'auto-identification. D'abord, l'environnement multiculturel du Canada encourage à la fois la rétention de la spécificité culturelle et un sens d'appartenance à la communauté hôte. Ensuite, les membres de certaines minorités raciales hésitent à « abandonner le trait d'union » à cause de la perception subtile qu'ils auraient d'être moins « Canadiens » que leurs pairs Blancs.
- À la fois pour les immigrants de première et de deuxième génération, la désignation d'origine nationale demeure importante. Peu d'immigrants de deuxième génération adoptent une identification purement nationale (p. ex., Canadien), ce qui suggère que l'acculturation est un processus continu.
- L'expérience du racisme ou de la discrimination décourage le sens d'appartenance à la communauté hôte. Cette expérience peut aussi mener à des identités « politisées » lorsque les immigrants réagissent à l'exclusion par la solidarité au groupe et par un rejet de la culture dominante.

Contexte

Des études antérieures remettent en question la pertinence du modèle d'acculturation des immigrants européens pour les nouveaux immigrants (Alba et Nee 1997). La « nouvelle immigration » se réfère à l'afflux d'immigrants de pays non européens (minorités visibles ou raciales) qui a suivi l'abrogation de politiques d'immigrations racistes au Canada et aux États-Unis dans les années 1960 (Massey 1995). La plupart des études antérieures sur l'adaptation des immigrants mettent l'accent sur

des indicateurs tels que l'utilisation du français ou de l'anglais, la mobilité socioéconomique et l'assimilation spatiale (Wu, Schimmele et Hou 2012). Il s'agit sans doute de facteurs pertinents, mais les configurations d'affiliation sociale forment un autre aspect de l'adaptation des immigrants. Les identités sociales sont le reflet des relations intergroupes et sont associées au processus d'acculturation. Il y a une corrélation entre l'identité ethnique et l'assimilation identifiatoire (p. ex., s'identifier comme « Canadien »), ces éléments sont liés à l'intégration des immigrants dans la société et à leur engagement personnel envers la communauté ou la communauté hôte.

La présente vue d'ensemble empirique porte sur le rôle des relations intergroupes et du contexte de l'immigration dans la production d'identités sociales. Premièrement, les facteurs externes tels que la discrimination et le racisme provoquent-ils l'apparition d'une identité de groupe « réactive » parmi les minorités raciales? Deuxièmement, est-ce qu'une forte identité liée à l'endogroupe est corrélée avec des sentiments d'aliénation ou avec un faible sens d'appartenance à une communauté hôte? Troisièmement, y a-t-il une relation entre l'identité ethnique et la participation comportementale dans la culture canadienne ou américaine? Le processus d'acculturation peut se faire sans heurts ou il peut être turbulent; cela dépend des caractéristiques des immigrants, du stade de la vie lors de l'immigration et du contexte social de la réinstallation (Wu et coll. 2010). La théorie de l'assimilation segmentée fournit un cadre pour l'interprétation de ces différences (Zhou 1997b). Il y a, selon cette théorie, trois modes possibles d'acculturation. D'abord, il y a le mode classique d'acculturation en ligne directe, qui mène à l'adoption d'une identité « canadienne » ou « américaine » au fil des générations. Ensuite, il y a le mode d'acculturation avec obstruction, qui mène à l'assimilation dans une classe marginalisée et à l'apparition d'une identité raciale oppositionnelle. Enfin, il y a le mode d'adaptation qui dépend de la solidarité de l'endogroupe (p. ex., enclaves ethniques) et qui mène à une forte identité sociale liée à l'endogroupe ou, si l'expérience de la discrimination est faible, à une identité biculturelle.

Principaux résultats

L'ethnicité et l'identité ethnique devraient être interprétées comme un produit des relations intergroupes. On considère trop souvent l'ethnicité comme un phénomène culturel, mais il y a deux raisons pour lesquelles on ne devrait pas réduire l'ethnicité à la culture. D'abord, postuler qu'une culture commune forme la base de l'ethnicité, c'est ignorer la variété culturelle qui existe à l'intérieur de groupes ethniques (Chandra 2006). C'est particulièrement le cas de groupes nationaux (p. ex., les Chinois) et panethniques (p. ex., les Asiatiques), qui sont assez hétérogènes en ce qui concerne les normes et les comportements culturels. De plus, les gens qui partagent une même « ethnicité » ont des niveaux différents d'affiliation à leur groupe ethnique, allant de nulle à grande. Ceci inclut une variation dans un grand nombre d'indicateurs, tels que l'utilisation de la langue, les traditions, les valeurs et les normes de comportement. Ensuite, l'ethnicité a peu de sens dans des sociétés homogènes; il s'agit d'un phénomène social propre aux sociétés hétérogènes. L'énoncé classique de Barth (1969) est que l'ethnicité représente la frontière entre les groupes et non la « matière culturelle » à l'intérieur de ces groupes. Dans cette perspective, le contact intergroupe (relation de pouvoir) est le déterminant principal des identités ethniques. Pour les minorités raciales, l'identité ethnique est une désignation attribuée et qui connote leur distance sociale des Blancs.

Les identités ethniques ne sont pas incompatibles avec les identités nationales. Les études se préoccupent beaucoup de savoir si la préservation de la culture limite le sens d'appartenance à la communauté hôte. Cela équivaut à se demander si, au fil des générations, l'ethnicité s'estompera parmi les immigrants récents de pays non européens, comme elle s'est estompée chez les immigrants d'origine européenne. L'étude de renseignements provenant de l'autodéclaration suggère que l'attachement à la

communauté hôte augmente avec les générations. Peu importe la durée de leur résidence au pays, les immigrants de première génération ont tendance à préférer une désignation d'origine nationale. Ceci est le reflet de ce qu'ils sont nés et ont été socialisés ailleurs. Dans la génération 1,5 et dans la deuxième génération, il y a augmentation de l'assimilation identificationnelle. Toutefois, l'affiliation ethnique demeure importante pour ces générations. Le fait d'être né au pays a un effet plus grand sur la probabilité de se réclamer ou non d'une identité à trait d'union que la durée de résidence au pays (Rumbaut 1994). Un aspect primordial de la nouvelle immigration est le potentiel de garder l'identité ethnique aux côtés de l'identité nationale. Le trajet d'acculturation le plus fréquent dans la deuxième génération est l'apparition d'identités biculturelles. Avoir une identité canadienne pourrait impliquer un éthos multiculturel qui favorise la spécificité culturelle.

L'acculturation est un processus continu. Étant donné que 99 pour cent des gens issus de minorités raciales au Canada sont des immigrants de première ou de deuxième génération, le processus d'acculturation est incomplet; on ne s'attend pas à ce que leur ethnicité disparaisse avant la troisième génération. Pour le moment, on trouve rarement d'identités sans trait d'union parmi la deuxième génération. Les études suggèrent que la race est le principal facteur dans le processus d'acculturation. Éliminer le trait d'union n'est peut-être plus nécessaire ou même souhaitable. Les raisons qui ont poussé les enfants d'immigrants européens à perdre leur ethnicité ne sont pas claires. En ce qui concerne les immigrants récents, une préférence personnelle et une plus grande tolérance pour la spécificité culturelle dans les communautés hôtes sous-entendent que des identités avec trait d'union pourraient perdurer au-delà de la troisième génération. De plus, des perceptions internalisées de la différence freinent l'adoption d'une identité sans trait d'union, soit l'adoption d'une identité purement « canadienne » ou « américaine ». La relation entre le sens d'appartenance à un groupe ethnique et l'adoption d'une désignation ethnique n'est pas claire. Par exemple, certaines minorités adoptent une désignation ethnique malgré le peu d'identification émotionnelle avec le groupe ethnique (Hiller et Chow 2005). C'est-à-dire que, même s'ils se sentent plus « Canadiens » ou « Américains » qu'ethniques, les minorités raciales adoptent une identité avec trait d'union à cause de discours raciaux qui les font se sentir moins Canadiens ou Américains que les Blancs.

L'assimilation segmentée a lieu. La relation entre l'acculturation et les identités sociales des immigrants est complexe et il y a plusieurs résultats possibles, parmi lesquels l'intégration est le résultat typique. C'est là une indication positive que de nombreux immigrants arrivent à garder une identité ethnique tout en s'intégrant à la communauté hôte. Cependant, ce ne sont pas tous les immigrants qui veulent ou qui peuvent s'intégrer. Les raisons ne sont pas claires, mais une identification d'origine nationale (p. ex., Chinois) n'est pas rare dans la deuxième génération. Pour les modèles d'acculturation, il s'agit d'un résultat de séparation. On ne peut pas présumer qu'une identité ethnique forte, de concert avec une faible identité nationale (p. ex., Canadien), reflète nécessairement une aliénation à l'égard de la communauté hôte. L'assimilation identificationnelle n'est pas la seule forme d'affiliation sociale qui lie les immigrants à la communauté hôte. Il se pourrait qu'une désignation telle que « Canadien » soit tout simplement trop vague pour trouver écho auprès de certains immigrants. Cela dit, il est possible que certains immigrants de deuxième génération adoptent une désignation de nation d'origine parce qu'on les fait sentir moins Canadiens que les Blancs. Tout porte à croire que certaines personnes adoptent des désignations racialisées à cause de leur intégration dans une classe marginalisée.

Le racisme influence les identités sociales. Historiquement, l'ethnicité a servi de base à la stratification sociale au Canada et aux États-Unis. Ceci a deux conséquences importantes sur l'identité des immigrants. Premièrement, le groupe dominant place les immigrants dans des catégories ethnoraciales, ce qui limite leur choix d'auto-identification. La plupart des Noirs des États-Unis ne

peuvent pas prétendre être Blancs et ne le font pas, même si la plupart ont des ancêtres blancs et ceci à cause que la société les *perçoit* comme des Noirs, indépendamment de leur identité personnelle. Cette « ligne de couleur » n'est pas aussi nette pour les Asiatiques et les Hispaniques, mais les perceptions de différence par rapport aux Blancs « colorent » aussi la configuration de leur identification. Par exemple, leur traitement comme citoyen de deuxième classe vis-à-vis des Blancs complique la définition de leur identité nationale. Ceci peut décourager l'utilisation de désignations sans trait d'union et promouvoir une préférence pour une identité panethnique. Deuxièmement, l'expérience du racisme peut susciter l'élaboration d'identités liées à l'endogroupe. Elle peut aussi mener au rejet d'une désignation nationale telle qu'« Américain » ou « Canadien » et à une aliénation par rapport à la société générale. Ce sont des identités politisées qui émergent dans un contexte d'exclusion sociale et de privation socioéconomique. Ainsi, la balkanisation ethnique est un corollaire des communautés hôtes non réceptives. Au contraire, pour les immigrants qui ont une perspective de mobilité sociale et qui rencontrent peu de discrimination, l'intégration est le résultat attendu.

Conclusion

Les identités sociales sont le reflet de l'intégration des immigrants dans la société et de leur engagement personnel envers leur communauté hôte. « De fortes identités ethniques ne sont pas incompatibles » avec l'attachement au pays. La plupart des immigrants de deuxième génération optent pour une identité biculturelle. L'identité ethnique demeure importante autant pour les immigrants de première que pour ceux de deuxième génération, ce qui démontre que le processus d'acculturation n'est pas terminé chez les vagues récentes d'immigrants. Lorsqu'ils sont les bienvenus, les immigrants ont tendance à s'assimiler ou à s'intégrer sans trop de problèmes. Toutefois, lorsque les préjugés et la discrimination sont monnaie courante, les immigrants se sentent marginalisés et ont tendance à accepter des identités non canadiennes.

LA NOUVELLE IMMIGRATION ET L'IDENTITÉ ETHNIQUE

INTRODUCTION

La « nouvelle immigration » se réfère au changement du lieu d'origine des immigrants à la suite de la libéralisation des politiques d'immigration au Canada et aux États-Unis dans les années 60 (Lee et Boyd 2008; Massey 1995). Ces réformes ont mené à un afflux d'immigrants en provenance de pays non européens. Avec cette vague d'immigration, le Canada et les É.-U. sont passés de pays relativement homogènes à des pays hétérogènes au point de vue ethnoracial, et ce, en peu de temps (Massey 1995; Wu, Schimmele et Hou 2010). L'afflux de minorités ethnoraciales a des conséquences sociales et démographiques. Au cours des 2 ou 3 prochaines décennies, avec le déclin de la proportion de la population de Blancs (groupes d'origines européennes) et la recréation des milieux socioculturels, on s'attend à ce que le Canada et les É.-U. deviennent des « nations de pluralité ». La nouvelle immigration soulève des questions à propos des relations intergroupes et des effets du changement sociodémographique sur l'organisation et la cohésion sociale. Un enjeu primordial est le potentiel « d'assimilation identificationnelle » des nouveaux arrivants, ce qui comprend si oui ou non les immigrants développent un sens d'appartenance à leurs communautés ou à leurs pays hôtes (Gordon 1964).

La plupart des études antérieures sur l'adaptation des immigrants mettent l'accent sur des indicateurs tels que l'utilisation du français ou de l'anglais, la mobilité socioéconomique et l'assimilation spatiale (Wu, Schimmele et Hou 2012). Il s'agit sans doute de facteurs pertinents, mais les configurations d'affiliation sociale forment un autre aspect de l'adaptation des immigrants. Les identités sociales sont le reflet des relations intergroupes et sont associées au processus d'acculturation. Il y a une corrélation entre l'identité ethnique et l'assimilation identificationnelle (p. ex., s'identifier comme « Canadien »), ces éléments sont liés à l'intégration des immigrants dans la société et à leur engagement personnel envers la communauté ou la communauté hôte (Phinney et coll. 2001). La plupart des immigrants arrivés après 1965 se heurtent à des circonstances économiques et à une barrière de « couleur » qui compliquent le processus d'acculturation (Alba and Nee 1997; Portes and Zhou 1993; Rumbaut 1994; Zhou 1997a). Comment ces forces structurelles affectent-elles le parcours qui mène à devenir un Canadien ou un Américain est une question dont la portée est étendue. L'assimilation irrégulière ou segmentée des immigrants, particulièrement si elle est le résultat de racisme ou de marginalisation, a des implications pour leur identité sociale.

Cette synthèse des connaissances fournit une évaluation à jour de l'influence de l'acculturation des enfants sur leur identité sociale. Bien que d'autres facteurs aient un impact sur le développement de l'identité, cette synthèse met l'accent sur le point de rencontre entre l'identité et les relations intergroupes. Plusieurs grandes questions orientent notre examen des études antérieures. Premièrement, les facteurs externes tels que la discrimination et le racisme provoquent-ils l'apparition d'une identité de groupe « réactive » parmi les minorités raciales? Deuxièmement, est-ce qu'une forte identité liée à l'endogroupe est corrélée avec des sentiments d'aliénation ou avec un faible sens d'appartenance à une communauté hôte? Troisièmement, y a-t-il une relation entre l'identité ethnique et la participation comportementale dans la culture canadienne ou américaine? Ces questions se fondent sur l'hypothèse que l'identité ethnique n'est pas une propriété fixe des groupes ethniques (voir Nagel 1994). L'identité ethnique s'élabore *par l'entremise* des relations intergroupes, ce qui implique

que les antagonismes intergroupes sont le contexte de fortes distinctions endogroupe/exogroupe, entre les Blancs et les minorités raciales.

Implications

Les évaluations conventionnelles du potentiel des immigrants à s'adapter portent surtout sur des caractéristiques de l'individu (Wu et coll. 2010). Ceci est tout à fait justifiable, considérant que des caractéristiques telles que l'éducation et les aptitudes, les perspectives d'emploi ainsi que les compétences linguistiques sont des déterminants bien connus de l'adaptation. Par contre, notre attention porte sur le contexte social de l'immigration : un facteur essentiel, mais souvent négligé de l'adaptation. Pour nos fins, le contexte social se réfère au statut ethnoracial des immigrants et aux conséquences de ce statut sur leur réception dans leurs communautés hôtes. L'assimilation ou l'intégration des immigrants et de leurs enfants est devenue plus irrégulière et problématique depuis le passage de la composition des flux d'immigration de sources européennes à non européennes (Banting, Courchesne et Seidle 2007; Portes et Zhou 1993; Gans 1992). Au Canada, environ 45 pour cent des immigrants de première génération sont arrivés après 1991, ils viennent en grande partie de la Chine, des Philippines, de l'Inde et d'autres pays non européens (Statistique Canada 2011). Les personnes de minorités visibles représentent 19 pour cent de la population canadienne et la plupart (99 pour cent) sont des immigrants de première ou de deuxième génération.

Pourquoi les décideurs et le public en général devraient-ils se soucier de l'identité ethnique des immigrants? Une identité ethnique robuste peut être un indicateur de la capacité d'une société à accommoder la diversité culturelle et à intégrer différents groupes ethniques. Toutefois, comme le démontre John Porter (1965) dans *The Vertical Mosaic*, l'ethnicité a traditionnellement été représentée comme un phénomène de stratification sociale. Ainsi, il est aussi possible que des identités ethniques robustes signalent la dissonance ou l'exclusion sociale à l'intérieur de sociétés plurielles. Comme l'observe Putnam (2007), une diversification ethnique qui survient rapidement peut miner la cohésion sociale à court ou à moyen terme. Cela en grande partie à cause que les frontières sociales entre les différents groupes raciaux découragent les interactions nécessaires à l'épanouissement du capital social. L'élimination des frontières socialement construites entre les groupes raciaux est essentielle à la reproduction de la cohésion sociale (Wu et coll. 2010). Si les relations intergroupes demeurent anémiques ou antagonistes, alors la probabilité que les immigrants non blancs développent un fort sentiment d'appartenance au Canada est faible.

Approche

Cette synthèse des connaissances porte sur les études concernant les enfants d'immigrants de pays non européens. Jusqu'aux années 1990, la plupart des études concernant l'adaptation des immigrants portaient sur les adultes et négligeaient les enfants et les adolescents ainsi que l'effet de leurs expériences de vie sur leur capacité d'acculturation et leur mobilité sociale (Zhou 1997a). L'identité ethnique peut changer au cours du parcours de vie d'un individu, mais l'adolescence est un stade crucial pour la formation de cette identité (Phinney 1990). Erikson (1968) décrit l'élaboration de l'identité comme une tâche importante du développement à ce stade de la vie. La plupart des études sont sans équivoque quant au rôle central de l'élaboration de l'identité pour le bien-être des jeunes (Costigan, Su et Hua 2009; Phinney 1990). Les jeunes non blancs ont comme défi de se développer une identité sociale à l'intérieur d'un environnement où leur groupe ethnique est sous-représenté et marginalisé (Phinney 1990). Ces individus doivent développer un sens de soi qui permet de gérer les conflits

découlant du fait qu'ils sont membres à la fois d'un groupe dénigré et de la société canadienne/américaine (Costigan et coll. 2009).

Plusieurs grandes bases de données ont été consultées pour mener une recherche exhaustive des études évaluées par des pairs portant sur l'identité ethnique publiées dans des revues de sociologie, de psychologie et de science politique. Ces bases de données incluent : Academic Search Complete, JSTOR, Google Scholar et PsycINFO. De plus, nous avons parcouru la base de données de la Library of Congress pour obtenir des monographies pertinentes. Nos critères ont restreint nos recherches aux études publiées entre 1990 et 2014. La plupart des études revues par des pairs proviennent du Canada ou des États-Unis; il y a peu de recherche provenant d'autres pays. Nos critères de recherche se sont aussi restreint aux thèmes suivants : (a) la définition de l'identité ethnique; (b) les types d'identité ethnique/nationale; et (c) la relation entre l'acculturation et l'identité ethnique/nationale. Nous avons situé ces études dans la littérature fondamentale (qui inclut des œuvres publiées avant 1990) portant sur le sens de l'ethnicité et des études importantes sur le processus d'acculturation. Ces dernières œuvres forment la base d'une discussion riche sur les concepts fondamentaux et les explications de l'identité ethnique.

Cette synthèse de connaissances est organisée en plusieurs grandes sections. La première section donne une définition approfondie de l'identité ethnique. Cette section inclut aussi une discussion conceptuelle sur comment « l'ethnicité » est une désignation ou une catégorie qui sert de base à la stratification sociale. Cette discussion est basée sur les études (p. ex., Barth 1969) qui soutiennent que l'ethnicité est définie par les frontières sociales entre les groupes plutôt que par la « matière culturelle » se trouvant à l'intérieur de ces limites. Lorsqu'on approche l'ethnicité de cette perspective, l'identité ethnique est vue comme produit des relations intergroupes plutôt que comme des choix personnels. La section suivante décrit plusieurs approches en matière d'identité ethnique, discute de la nouvelle migration et de l'influence de la race sur le processus d'acculturation. La troisième section porte sur les études empiriques concernant les types d'affiliations sociales (identités liées à l'endogroupe et identités biculturelles) dans la population cible et sur comment ces types sont associés au niveau d'acculturation. La synthèse se termine par un résumé des principales conclusions et de leurs incidences.

QU'EST-CE QUE L'IDENTITÉ ETHNIQUE?

Le concept d'*identité ethnique* est utilisé dans plusieurs disciplines, comme l'anthropologie, la psychologie, la sociologie et la science politique. Puisque ces disciplines prennent des perspectives différentes et ont des questions de recherche différentes, elles ont conceptualisé l'identité ethnique et opérationnalisé ce concept de multiples façons (Phinney 1992). Même à l'intérieur des disciplines, il y a confusion et débat sur ce que représente l'identité ethnique et il n'y a pas consensus sur la façon de la définir et de la mesurer (Chandra 2006; Harris et Findley 2014; Phinney 1990). Il y a en effet de nombreuses études qui ne fournissent aucune définition explicite de l'identité ethnique avant d'analyser ses effets putatifs. Dans les études antérieures, les mesures opérationnelles de ce concept sont souvent larges et vagues à cause de cette imprécision définitionnelle (Harris et Findley 2014). On peut considérer que ce manque de définition est une des principales limites des études. Pour mesurer les « effets » de l'identité ethnique, il faut connaître les propriétés de ce construit (Chandra et Wilkinson 2008). Pour qu'il ait une valeur analytique, il est essentiel d'avoir une définition claire de ce concept.

Comme le soutient Chandra (2006), une définition précise de l'identité ethnique est primordiale à la création de théories portant sur ces effets causaux. De nombreuses études prétendent que l'identité

ethnique a un impact sur les résultats de l'individu (p. ex., estime de soi) et des groupes (p. ex., capital social) en plus d'influencer les résultats au niveau macro, tels que le conflit ethnique, la croissance économique et la stabilité démocratique (voir Alesina et Ferrara 2000; Alesina et Ferrara 2005; Ashmore, Jussim et Wilder 2001; Horowitz 1985; Montalvo et Reynal-Querol 2005; Phinney et Chavira 1992; Rumbaut 1994). Une définition claire de l'identité ethnique est le fondement analytique nécessaire pour évaluer (rejeter, accepter ou raffiner) des revendications théoriques concernant ses effets (Chandra 2006). Une telle définition est aussi nécessaire afin de rendre ce concept opérationnel et de recueillir des données appropriées (Chandra et Wilkinson 2008). Sans mesures fiables, les conclusions concernant les effets de l'identité ethnique ont une valeur nominale faible. De plus, une définition cohérente est requise pour la recherche comparative et afin d'évaluer si l'importance et les conséquences de l'identité ethnique sont semblables ou non entre les groupes et d'un pays à l'autre.

L'ethnicité et les catégories ethniques

L'ethnicité se réfère au fait d'être membre d'un groupe ethnique, ce qui est déterminé par des attributs liés à la descendance tels que l'origine des parents, la langue ou la couleur de la peau (Chandra et Wilkinson 2008; Phinney 1992). Être membre d'un groupe ethnique s'accompagne d'une désignation sociale ou d'un statut attribué, tel que Mexico-Américain ou Hispanique. Dans un groupe ethnique, la membriété est essentiellement dichotomique : une personne est membre d'un groupe ethnique donné ou ne l'est pas. Ainsi, la plupart des ensembles de données et des études mesurent l'ethnicité par une variable catégorique. Ceci dissimule la nature problématique des catégories ethniques et l'hétérogénéité à l'intérieur de groupes panethniques (Nagel 1994; Phinney 1996). Les catégories utilisées pour désigner l'ethnicité ont différentes conséquences sur les limites entre les membres à l'intérieur et à l'extérieur du groupe. Par exemple, la désignation « Hispanique » évoque la frontière entre les membres de ce groupe panethnique et d'autres, tandis que la désignation « Mexico-Américain » indique la limite entre les membres de ce groupe ethnique et les autres Hispaniques, sans compter les non-Hispaniques.

Il est important de comprendre que l'ethnicité est un concept fluide. Définir et mesurer l'ethnicité est une autre question controversée. Harris et Findley (2014) remettent en question l'hypothèse selon laquelle l'ethnicité d'une personne est facilement identifiable par les autres. Les gens ont souvent de la difficulté à identifier correctement l'ethnicité des autres. L'ethnicité peut aussi être mal précisée lors de recensements puisque ceux-ci font appel à l'autodéclaration. Lee et Tafoya (2006) montrent que les catégories raciales/ethniques dans le Recensement des États-Unis ont changé de nombreuses fois. Jusqu'à récemment, ces catégories étaient basées sur la prémisse que l'on pouvait catégoriser les gens en groupes « raciaux » mutuellement exclusifs tels que Blancs, Noirs ou Asiatiques. Lee et Tafoya remarquent que ce schéma de classification reflétait l'hypothèse fautive selon laquelle la race est une variable biologique (naturelle). Par contre, la plupart des spécialistes des sciences sociales croient que la race/ethnicité est une construction sociale, et c'est en fait la raison qui explique la relation entre ce concept et de nombreux résultats (Jacobson 1998; Lee 1993). La catégorisation de la race a changé dans presque tous les recensements aux États-Unis, surtout en réponse aux tendances démographiques (p. ex., entrée d'immigrants) et à des forces politiques (p. ex., le mouvement des droits civiques) (Lee et Tafoya 2006). Entre les recensements de 2000 et de 2010, presque 10 millions d'Américains ont changé leur race autodéclarée, présumément à cause de changements dans la définition de la race/ethnicité (Liebler et coll. 2014). Des changements similaires dans la définition de l'origine raciale/ethnique ont eu lieu dans les recensements canadiens et dans d'autres recensements nationaux (Kertzer et Arel 2002).

Chandra (2006) soutient que la race ou l'ethnicité d'une personne dépend du contexte. Par exemple, une personne noire vivant aux États-Unis peut s'auto-identifier comme « Afro-Américaine ». Cette désignation, et l'identité qui lui est associée, ne s'appliquent pas à une personne noire vivant à l'extérieur des États-Unis. Aux États-Unis, l'héritage pernicieux de la règle « d'une seule goutte de sang » empêche aussi les gens de race mixte de se réclamer d'ancêtres Blancs ou d'une identité de race blanche. Même si une personne de race mixte et une personne blanche ont un parent (Blanc) en commun, ces personnes sont catégorisées comme membres de races différentes dans le contexte racial des États-Unis. Cet exemple illustre combien il faut impérativement conceptualiser l'ethnicité et l'identité ethnique en relation à la structure sociale. Cela signifie que l'auto-identification ethnique d'une personne est sujette à des contraintes sociales puisqu'elle dépend de la validation et de la perception des autres (Jaspal et Cinnirella 2012). Comme nous le disons plus bas, l'identité ethnique peut représenter quelque chose qui est imposé aux gens (une identité non voulue et peut-être même une forme de stigmatisation) autant qu'elle les habilite comme agents. En faisant référence aux forces négatives (p. ex., la racialisation) qui sont à l'origine de la formation de groupes et d'identités « ethniques », ceci a un impact sur la définition et la façon de mesurer l'identité ethnique.

Nagel (1994) observe que l'ethnicité choisie par un individu dépend aussi du contexte social. En partant de la notion que l'ethnicité dépend du contexte, Nagel énonce que les individus ont un répertoire d'identités ethniques (désignations) qui peuvent varier selon la situation ou l'auditoire, et chacune de ces identités a un sens différent et des répercussions différentes. Afin d'illustrer ce propos, une personne de descendance argentine peut s'identifier comme « Hispanique » lorsqu'elle est en interaction avec des Blancs non hispaniques. La même personne peut s'identifier comme « Blanc » lorsqu'elle est en interaction avec des Noirs, ou comme Argentino-Américain lorsqu'en interaction avec des Hispaniques de diverses origines nationales. De la même façon, les Noirs et les Asiatiques peuvent, selon les circonstances, se réclamer d'identités panethniques (p. ex., Africain-Américain ou Asiatique-Américain), d'origines nationales (p. ex., Sud-Africain ou Chinois) ou d'origines plus précises (p. ex., Bantou ou Hmong). Cette observation correspond à l'exposition classique de Barth (1969) qui décrit comment l'identité ethnique est relationnelle; c'est à dire, que l'ethnicité n'est pas un statut fixe ou inné, mais qu'il s'agit de quelque chose qui est mutable et acquis au moyen d'interactions sociales entre les individus ou les groupes.

Les catégories utilisées pour désigner l'ethnicité peuvent être réduites ou précises. Afin de réduire l'hétérogénéité à l'intérieur de groupes panethniques, on peut utiliser des catégories d'origine nationales ou des catégories ethniques plus distinctes. Entwisle et Astone (1994) suggèrent que nous rendions nos catégories ethniques aussi précises que possible (p. ex., Mexicain plutôt que Latino) en posant aux répondants une série de questions qui identifient leur race, leurs origines nationales, leur groupe culturel et leur statut d'immigrant. Un tel raffinement est sans doute bénéfique lorsque vient le temps de faire des comparaisons à l'intérieur de groupes panethniques ou de considérer les effets de la culture. À part l'hétérogénéité à l'intérieur de groupes panethniques, il y a aussi variation à l'intérieur de groupes d'origine nationale entre les immigrants et les non-immigrants et même entre les immigrants, selon le moment où ils ont immigré, leur stade de vie lors de l'immigration et leur statut socioéconomique (voir Wu et coll. 2010). Ce qu'on ne peut par contre oublier, c'est que parfois, les gens *choisissent* une désignation ethnique d'ordre supérieur (Latino plutôt que Mexicain) et que ces désignations ont des connotations différentes de celles des désignations plus précises. Ainsi, quoique les catégories plus précises captent les aspects culturels de l'identité ethnique, elles peuvent aussi manquer les aspects sociopolitiques plus globaux de l'identité ethnique.

Identité ethnique

Comme le souligne Phinney (1996), l'identité ethnique est parfois confondue avec le fait d'être membre d'un groupe. Mais contrairement au fait d'être membre d'un groupe ethnique, l'identité ethnique n'est pas quelque chose qu'une personne a ou n'a pas. Être membre d'un groupe est évidemment nécessaire, mais ce n'est pas une condition suffisante pour le développement de l'identité ethnique. Entre deux membres du même groupe, la force de l'identité ethnique peut être différente, elle peut s'exprimer par des attitudes et des comportements différents, et sa signification peut être interprétée de différents points de vue. De plus, en ce qui concerne l'identité ethnique, il y a des différences à l'intérieur d'un même groupe. Les études précédentes ont démontré que l'ethnicité est un aspect faible ou non important de l'identité de nombreux Américains d'origine européenne, et que peu d'entre eux se considèrent comme « ethniques », une désignation qui semble réservée aux immigrants et à leurs enfants et aux minorités raciales (Alba 1990; Phinney 1996; Waters 1990). Pour comprendre l'importance de l'ethnicité, selon Phinney (1996), il faudrait se défaire de notre tendance à se concentrer sur les catégories ethniques, qui sont trop problématiques pour effectuer de bonnes analyses. Il faudrait plutôt étudier le sens de l'ethnicité, et en particulier son association avec l'identité, la culture et le statut minoritaire.

Si l'ethnicité est un statut ou une désignation, l'identité ethnique, elle, se réfère à aux façons de vivre l'affiliation sociale ou l'attachement au groupe (symbolique ou tangible) qui sont associés au fait d'être membre d'un groupe. Tajfel décrit l'identité ethnique comme « cette partie du concept de soi d'un individu qui découle de sa connaissance du fait qu'il est membre d'un ou de groupes sociaux, de même que de la valeur et la signification émotionnelle qu'il attache au fait d'être membre du groupe » (1981 : p. 255). L'identité ethnique est un construit multidimensionnel (Ashmore, Deaux et McLaughlin-Volpe 2004; Phinney et Ong 2007; Costigan et coll. 2009). Elle inclut les éléments clés suivants :

1. *Auto-identification*. L'auto-identification ou le fait de se donner soi-même une désignation de membre d'un groupe ethnique est un prérequis de l'identité ethnique (Phinney et Ong 2007). On peut la mesurer par des questions concernant la descendance et elle peut comprendre des identifications panethniques (p. ex., Asiatique), d'origine nationale (p. ex. Chinois) et avec trait d'union (p. ex., Sino-Américain) (Costigan et coll. 2009). Même si des individus utilisent la même désignation sociale, ils peuvent par contre différer quant à leur sens d'appartenance au groupe ethnique, à leurs attitudes envers leur groupe ethnique et dans leurs comportements ethniques (Phinney 1992). Ces dernières variables forment les mesures fondamentales de l'identité ethnique. Jusqu'à un certain point, ces désignations (p. ex., Noir) sont au moins en partie imposées, étant donné que la structure raciale prescrit quelle désignation une personne peut ou ne peut pas choisir (Phinney et Ong 2007).

2. *Attachement au groupe*. Phinney et Ong (2007) suggèrent que le sens d'appartenance (aussi nommé attachement au groupe ou engagement affectif) est un des plus importants parmi les éléments de l'identité ethnique. Cet élément saisit l'expérience subjective d'être membre d'un groupe ethnique, ainsi que l'attachement émotionnel ou l'investissement personnel dans ce groupe (Costigan et coll. 2009; Phinney et Ong 2007). On peut le mesurer avec des échelles de Likert qui évaluent la force de l'appartenance, mais on peut aussi le mesurer au moyen de variables plus précises qui étudient des aspects de l'engagement au groupe et de la solidarité avec les membres du groupe (Phinney 1990). Le niveau d'attachement au groupe ethnique peut aussi représenter la distance par rapport aux membres de groupes extérieurs ou un sentiment d'exclusion de la société générale.

3. *Attitudes à l'égard de l'endogroupe.* Une personne peut avoir des attitudes soit positives soit négatives en ce qui concerne son groupe ethnique (Phinney 1990). On peut mesurer les attitudes positives par des variables qui évaluent le niveau de satisfaction de faire partie du groupe. Le terme *regard privé* est utilisé pour désigner un ensemble d'attitudes positives qui évaluent le contentement qu'a une personne à être membre d'un groupe (Phinney et Ong 2007). Le regard privé est un élément particulièrement important de l'identité ethnique pour les membres de groupes ethniques marginalisés qui se heurtent à une évaluation externe négative de leur groupe. La discrimination et les stéréotypes associés au fait d'être membre de certains groupes peuvent mener à des attitudes négatives à l'égard de l'endogroupe, telles que des sentiments d'infériorité et même un désir de *ne pas* faire partie du groupe (Phinney 1990).

4. *Engagement ethnique.* C'est un terme générique qui englobe l'affiliation sociale avec des coethniques et des pratiques culturelles de l'ethnie qui forment les expressions extérieures primaires de l'identité ethnique d'une personne (Phinney 1992). On peut le mesurer au moyen de variables telles que : l'utilisation de la langue; l'adhérence aux coutumes et aux normes culturelles du groupe; la participation à des activités sociales et à des organisations ethniques; l'affiliation religieuse; la taille des réseaux sociaux coethniques; et le fait de demeurer dans des enclaves ethniques. Il y a une forte corrélation entre ces comportements et la force du sens d'appartenance et des attitudes positives à l'égard de l'endogroupe (Costigan et coll. 2009). Toutefois, il est aussi possible d'avoir une identité ethnique forte sans engagement ethnique (Phinney et Ong 2007).

Cette liste des éléments de l'identité ethnique n'est pas exhaustive, mais elle couvre les variables prédominantes considérées pas les études antérieures.

Instruments psychométriques

La création d'échelles générales pour mesurer l'identité ethnique est l'une des améliorations majeures des 20 dernières années dans ce champ d'études (Ong, Fuller-Rowell et Phinney 2010; Phinney et Ong 2007). En 1990, Phinney remarquait que la limite la plus sérieuse à laquelle les chercheurs se heurtaient était peut-être l'absence d'un instrument valide et fiable pour mesurer les multiples dimensions de l'identité ethnique et pour tester des théories la concernant. Les études antérieures ont eu tendance à se concentrer sur un élément précis de l'identité ethnique (Phinney 1992). Dans les cas où des instruments de mesure plus complets ont été utilisés, c'était pour mesurer les expressions culturelles de l'identité ethnique parmi des groupes ethniques particuliers. Phinney observe que l'importance des différents éléments de l'identité ethnique varie selon les groupes. Par exemple, l'utilisation de la langue est importante pour certains groupes, mais sans importance pour d'autres. Ceci signifie qu'aucune mesure unique de l'identité ethnique n'est adéquate pour comparer les forces et les répercussions de l'identité ethnique dans divers groupes ethniques.

Phinney (1992) a créé la Mesure multigroupe d'identité ethnique (*Multigroup Ethnic Identity Measure* ou *MEIM*) pour déterminer : (a) si les éléments observés de l'identité ethnique représentent un seul construit ou si ces composantes sont faiblement corrélées et que l'on doit les considérer séparément et (b) s'il est possible d'étudier l'identité ethnique comme phénomène général ou s'il est impossible de comparer l'identité ethnique entre des groupes différents. Même si Phinney a reconnu que certains aspects de l'identité ethnique sont particuliers à l'histoire et à la culture du groupe, sa position selon laquelle l'identité ethnique représente un concept d'ordre supérieur est bien fondée. En faisant un examen exhaustif de la littérature, elle a observé que l'auto-identification, le sens d'appartenance et les attitudes liées à l'endogroupe sont des éléments communs de l'identité ethnique

des membres de tous les grands groupes ethnoraciaux. Au cœur de l'identité ethnique, il y a la pleine conscience de soi comme membre d'un groupe, conscience qui s'élabore avec le temps (Phinney et Ong 2007).

La MEIM est une échelle à 14 items qui mesure trois éléments de l'identité ethnique : le sens d'appartenance et les attitudes positives à l'égard de l'endogroupe (5 items); les comportements et pratiques ethniques (2 items); et la réalisation de l'identité ethnique (7 items), elle comprend des questions concernant l'exploration de l'identité ethnique (Phinney 1992). La MEIM comprend aussi une question ouverte sur le statut ethnoracial des parents du répondant, mais ce facteur est traité comme une caractéristique contextuelle et l'on n'en tient pas compte dans le score de l'échelle. Puisque l'échelle se veut une mesure générale, elle exclut les contenus à caractère culturel particuliers (Phinney et Ong 2007). De nombreuses études utilisent la MEIM comme échelle unique, mais Roberts et coll. (1999) suggèrent qu'elle est constituée de deux facteurs et traitent séparément les construits liés à l'engagement de ceux liés à l'exploration. Puisque la MEIM ne considère pas les attitudes négatives à l'égard de l'endogroupe, Umaña-Taylor et coll. (2004) ont élaboré une autre échelle. Leur Échelle d'identité ethnique (*Ethnic Identity Scale* ou *EIS*) a été conçue pour mieux comprendre la formation et les implications de l'identité ethnique. L'EIS aide à comprendre l'influence différentielle des éléments de l'identité ethnique sur les résultats des individus. L'EIS est une échelle comportant 46 items; elle est utilisée pour évaluer les éléments indépendants de l'identité ethnique. L'EIS évalue trois éléments de l'identité ethnique, soit : l'exploration (23 items), la résolution (13 items) et l'affirmation (10 items). Cette échelle donne une idée du processus par lequel les individus élaborent leur identité ethnique et développent leurs sentiments envers leur groupe ethnique.

LE CONTEXTE DE L'IDENTITÉ ETHNIQUE

Il ne faut pas conceptualiser l'ethnicité comme étant un antécédent de l'identité ethnique. S'il est certain qu'au niveau de l'individu, faire partie d'un groupe ethnique est essentiel à l'élaboration d'une identité ethnique, au niveau du groupe, c'est *l'identité ethnique* qui définit le groupe ethnique (ou l'ethnicité) dans la mesure où une identité partagée établit la limite entre ce groupe et les autres. Selon Barth (1969), la caractéristique essentielle d'un groupe ethnique est l'autoattribution et l'attribution à un groupe par les autres. Barth soutient que ce sont ces frontières qui définissent un groupe ethnique, et non les pratiques culturelles à l'intérieur du groupe. Dans la même veine, Phinney dit que « l'identité ethnique est un concept pratiquement dépourvu de sens » dans des sociétés homogènes au point de vue de la race ou de l'ethnie (1990 : p. 501) et ce, parce que l'attribution en tant qu'endogroupe exige la présence d'un exogroupe. Ce ne sont pas simplement les différences liées à la descendance ou à l'origine culturelles qui définissent la frontière entre endogroupe et exogroupe (Barth 1969; Nagel 1994). Ces frontières représentent une forme d'organisation sociale (de relation de pouvoir) qui émerge des relations intergroupes.

Les groupes ethniques, entre autres phénomènes sociaux, sont « le produit d'événements historiques, de forces sociales et d'idéologie » et leur sens n'est pas fixe (Hacking 1999 : p. 2). Voilà une observation pertinente étant donné que les groupes raciaux/ethniques sont trop souvent traités comme des catégories biologiques ou primordiales (Fearon et Laitin 2000). Alors que la plupart des chercheurs en sciences sociales s'entendent pour dire que la race est un statut construit/imposé socialement et non un statut biologique, il demeure commun d'associer l'ethnicité à des différences culturelles « naturelles », sans considération du contexte social dans lequel ces différences émergent. L'identité ethnique est aussi construite socialement parce qu'elle s'élabore par le contact intergroupe et puisque ses implications reflètent les termes de ce contact (voir Cerulo 1997; Fearon et Laitin 2000;

Jenkins 1994; Sears et coll. 2003; Tajfel 1981). Dans des sociétés plurielles, l'ethnicité tend à servir une fonction similaire à celle de la race. Comme l'écrit Nagel : « l'ethnicité est créée et recrée lorsque divers groupes et intérêts mettent de l'avant des visions concurrentes de la composition ethnique de la société et se disputent au sujet de quelles récompenses ou sanctions devraient être rattachées à quelles ethnicités. » (1994 : p. 154).

La véracité de cette affirmation est illustrée par la structure ethnoraciale du Canada. Le sociologue John Porter (1965) a démontré que la société canadienne est constituée de groupes ethniques différenciés. « Le but de la différenciation », comme l'énoncent abruptement Tajfel et Turner (1979 : p. 41), « est de maintenir la supériorité par rapport à un exogroupe ou d'atteindre cette supériorité dans quelques dimensions ». Au Canada, la structure ethnoraciale a une organisation hiérarchique (ou verticale) puisque l'ethnicité est liée au statut socioéconomique et aux luttes pour le pouvoir de classe. Porter soutient que les Anglais et les Français (les groupes ethniques fondateurs du Canada) ont eu le pouvoir de dicter leur statut d'entrée aux immigrants arrivés après eux. Les immigrants d'Europe du Sud et d'Europe de l'Est ont eu la permission d'entrée en échange d'accepter d'occuper des métiers humbles. Ainsi, le contexte de l'immigration a créé des frontières entre les groupes fondateurs et les groupes ethniques d'autres origines européennes. Par assimilation, la distance sociale entre les groupes ethniques des différentes origines européennes s'est graduellement amenuisée au cours de plusieurs générations. Comme l'observe Gans (2014), l'ethnicité des Européens ayant immigré il y a plusieurs générations a graduellement disparu et les distinctions ethniques qui demeurent entre les divers groupes d'origines européennes sont largement symboliques et bénignes.

De nouvelles frontières ethniques ont toutefois émergé entre les Blancs et les non-Blancs à cause de l'afflux d'immigrants de l'Asie, des Caraïbes et de l'Afrique et de la marginalisation de ces nouveaux immigrants (Lian et Matthews 1991). Au Canada, les minorités raciales sont sous-représentées dans les professions plus prestigieuses et gagnent des revenus plus faibles que ne le mériterait leur niveau de capital humain (Hou et Balakrishnan 1996). La politique multiculturelle canadienne encourage l'intégration plutôt que l'assimilation. On encourage les nouveaux immigrants à préserver leur spécificité culturelle, mais c'est une telle différenciation culturelle qui trie les gens en différents groupes et qui offre une base à la discrimination socioéconomique et à d'autres formes de discrimination. Tajfel et Turner observent que « la simple perception d'appartenir à deux groupes distincts – c'est à dire la catégorisation en soi – est suffisante pour déclencher de la discrimination intergroupe en faveur de l'endogroupe » (1979 : p. 38). Si « l'ethnicité » disparaît chez les Blancs, elle est un attribut marquant pour les gens de couleur, puisqu'elle est associée aux processus de discrimination et de stigmatisation. Ces processus sont en effet fondamentaux pour le développement de l'identité ethnique, qui semble être un aspect plus marquant du concept de soi pour les groupes racialisés que pour les Blancs (Phinney 1996).

En somme, plusieurs points relatifs à l'ethnicité doivent être abordés en lien avec l'identité ethnique. Premièrement, l'ethnicité représente une frontière sociale (et non une différence culturelle en soi) entre deux groupes ou plus (Barth 1969). Deuxièmement, le biais ou la discrimination envers l'endogroupe est une « caractéristique omniprésente » des relations sociales entre les groupes (Tajfel et Turner 1979). Troisièmement, « l'ethnicité » est d'abord une désignation sociale (une forme d'altérité) qui est réservée aux groupes subordonnés et reflète des processus de biais, de discrimination ou de subjectification de l'endogroupe (Jenkins 1994; Tajfel et Turner 1979). Tel que nous le verrons ci-dessous, l'ethnicité est un statut optionnel et symbolique pour les Blancs, alors qu'il s'agit d'une désignation involontaire (p. ex., « Noir ») pour les minorités; désignation qui a de vastes répercussions pour leur identité sociale. La catégorisation des individus en groupes ethniques a tendance à être

péjorative, stigmatisante et à leur enlever du pouvoir. Jenkins remarque que « l'on devrait peut-être envisager la différenciation et le racisme comme des formes précises à un moment dans l'histoire des phénomènes sociaux généraux – peut-être même universels – de l'ethnicité » (1994 : pp. 208-209). Dans cette perspective, l'identité ethnique est intercorrélée avec la stratification sociale et la racialisation.

Approches théoriques

Quand vient le temps d'expliquer l'identité ethnique chez les minorités, il y a deux cadres théoriques prédominants. La plupart de nos connaissances sur ce sujet sont basées sur la *théorie de l'identité sociale* et le travail de la psychologie sociale (Phinney 1990). Marcia définit le concept d'*identité* comme « sens cohérent de la signification que l'on a pour soi-même et pour les autres à l'intérieur d'un contexte social » (1994 : p. 70). Le concept d'*identité sociale* se réfère à cette partie du concept de soi qui vient du fait d'appartenir à un groupe (Tajfel 1981; Tajfel et Turner 1979). Être membre d'un groupe donne aux individus un sens d'appartenance et leur donne une place dans l'environnement social; c'est aussi une source d'estime de soi. L'identification à un groupe (ou des groupes) a pour corollaire la distinction entre les endogroupes (nous) et les exogroupes (eux) ainsi que les tensions intergroupes qui proviennent de ces distinctions. Tajfel et ses collègues ont élaboré la théorie de l'identité sociale afin d'expliquer les conditions minimales suffisantes pour la production de la discrimination ou de l'animosité envers les exogroupes (Reicher, Spears et Haslam 2010). Cette théorie offre une approche générale pour comprendre comment les identités sont créées et recrées dans le contexte des relations intergroupes et des stéréotypes qui catégorisent les gens en divers groupes sociaux.

Dans cette approche, l'identité ethnique est au cœur de l'estime de soi des minorités (Erikson 1968; Tajfel 1978). Les minorités (c.-à-d., les groupes non dominants) se heurtent à des évaluations sociales négatives (stéréotypes) de leur groupe (Phinney 1990). Tajfel (1978) suggère que ces évaluations posent un dilemme ou une menace à l'identité des minorités. Les minorités peuvent soit acquiescer aux évaluations négatives de leur groupe ou rejeter ces évaluations et se forger des identités positives comme « *Black is beautiful* ». Il est possible que les membres de groupes dénigrés internalisent des implications négatives et deviennent insatisfaits de leur identité sociale (Jenkins 1994; Tajfel 1978). Il n'y a pas d'évidence définitive que les minorités internalisent ces évaluations négatives – p. ex., les Noirs ont une bonne estime de soi malgré les stéréotypes négatifs – mais, il est clair que ces évaluations sont un facteur dans la formation de l'identité sociale et le concept de soi (Phinney 1991). Des études antérieures, à la fois transversales et longitudinales, démontrent que l'expérience de la discrimination et du racisme incite à l'exploration et à l'élaboration de l'identité ethnique (voir Quintana 2007).

L'identité ethnique peut fonctionner en tant que réponse du groupe pour contrer la menace que les évaluations négatives peuvent poser à l'estime de soi des individus et à leur bien-être psychologique (Phinney 1990). Les origines et la persistance de l'identité ethnique parmi les minorités raciales sont associées à une expérience partagée (un destin commun) de vivre dans une société qui dénigre les non-Blancs (Sears et coll. 2003). La discrimination et le racisme sont ainsi des catalyseurs pour le développement d'une identification robuste à l'endogroupe. Une identité fortement liée à l'endogroupe peut s'élaborer au moyen de deux processus. D'abord, elle peut émerger comme forme de résistance sociale (p. ex., conscience noire) contre les évaluations négatives de leur groupe (Jenkins 1994). Ensuite, la solidarité au groupe est une forme de capital social qui aide les minorités et les immigrants à surmonter les contraintes économiques et sociales liées à la discrimination. Ainsi les réseaux coethniques favorisent l'adaptation des immigrants à la communauté hôte (Bauder et Sharpe 2002; Chiswick et Miller 2005; Portes et Sensenbrenner 1993). Une telle « solidarité tissée par les liens

sociaux » émerge dans des circonstances qui promeuvent le comportement orienté vers le groupe, les intérêts collectifs, les valeurs collectives et les autres facteurs qui contribuent à l'identification à l'endogroupe.

Il y a un autre cadre théorique pour comprendre l'identité ethnique, celui qui se base sur la *théorie de l'acculturation*. Il porte sur la relation qu'ont les minorités et les immigrants avec le groupe dominant ou la communauté hôte (Phinney 1990). Cette approche met l'accent sur comment les minorités et les immigrants se définissent à la fois comme membres de la société élargie et comme membres d'un sous-groupe. L'acculturation se produit par un contact intergroupe prolongé et par les changements qui en résultent dans les attitudes et les comportements de l'un ou plus des groupes concernés (Redfield, Linton et Herskovits 1936). Le concept d'*acculturation* fait référence essentiellement aux modes d'adaptation des nouveaux arrivants dans la communauté hôte et à leur niveau d'accommodation à l'intérieur de cette communauté. Le processus d'acculturation implique généralement que les membres de petits groupes s'adaptent à un environnement dans lesquels le groupe plus grand et ces normes culturelles dominant. Dans ce propos, les termes « dominant » et « non dominant » se réfèrent aux différences de pouvoir dans les sociétés plurielles, lesquelles correspondent aux différences entre la taille des groupes et la distribution inégale de capital politique et économique (Berry 1997).

La position de non-dominance affecte la façon avec laquelle les immigrants s'adaptent et leur mode d'adaptation a des répercussions sur leur identité. Berry (1997) énumère quatre stratégies d'acculturation des immigrants :

1. *Assimilation*. Ceci implique une forte identification avec la culture dominante, sans préserver sa spécificité culturelle.
2. *Intégration*. Ceci implique l'identification avec la culture dominante, tout en maintenant un certain niveau de spécificité culturelle.
3. *Séparation*. Ceci implique de retenir la spécificité culturelle et de limiter les relations sociales avec le groupe dominant et les autres exogroupes. La séparation peut aussi être imposée, c'est ce qui arrive dans le cas de la ségrégation.
4. *Marginalisation*. Ceci a lieu dans des situations où il y a peu de désir personnel ou de possibilités de développer des relations avec le groupe dominant ou de maintenir la spécificité culturelle.

La stratégie d'acculturation suivie dépend des préférences de l'individu, mais des contraintes structurelles agissent sur ces préférences. Par exemple, une stratégie d'intégration n'est possible que dans les sociétés avec un bas niveau de racisme et un esprit multiculturel. De même, une stratégie de séparation est impossible dans les communautés hôtes qui ont un nombre insuffisant de coethniques avec lesquels interagir.

La Figure 1 illustre les conséquences des stratégies d'acculturation sur l'identité sociale d'une personne. L'intégration a lieu lorsqu'une personne s'identifie fortement à la fois à la communauté hôte et à son groupe ethnique. Dans ces cas-là, une personne a une identité biculturelle, qui reflète ses liens avec son pays ou sa culture d'origine et ses liens avec la communauté hôte. Ceci dépend de ce que la communauté hôte l'accepte comme égal et accommode à un certain degré la différence culturelle. Une personne est assimilée lorsque l'identification avec l'endogroupe est faible et l'identification avec la

communauté hôte est forte. En contraste, il y a séparation ou ségrégation lorsque l'identification avec l'endogroupe est forte et que l'identification avec la communauté hôte est faible. Qu'une personne opte pour l'assimilation ou la séparation dépend de la valeur qu'elle accorde à son endogroupe par rapport à la valeur qu'elle accorde à l'importance d'établir des relations sociales avec la communauté hôte. De fortes préférences liées à l'endogroupe peuvent motiver quelques groupes à s'autoséparer (p. ex., enclaves ethniques) afin d'éviter un contact non voulu avec d'autres cultures et les conséquences qu'ont ces contacts pour la socialisation des membres plus jeunes. Un manque d'opportunité économique ou d'acceptation sociale dans la communauté hôte peut aussi motiver la séparation.

Figure 1 Acculturation et identification de groupe

Identification à la société hôte	Identification à l'endogroupe	
	Forte	Faible
Forte	Intégrée/Biculturelle	Assimilée
Faible	Séparée/Ségrégée	Marginalisée

Source: Phinney (1990, p. 502)

L'identité ethnique et la nouvelle immigration

Hou et Balakrishnan observent que « les processus [d'acculturation] des minorités non visibles et des minorités visibles sont différents et distincts » (1995 : p. 322). Les études antérieures mettent en doute le fait que le modèle d'acculturation qu'ont suivi les immigrants européens soit pertinent pour les nouveaux immigrants (Alba et Nee 1997; Portes et Zhou 1993; Rumbaut 1994). La « nouvelle immigration » fait référence à l'afflux d'immigrants de pays non européens (minorités visibles ou raciales) qui a suivi l'abrogation de politiques racistes d'immigration au Canada et aux É.-U. dans les années 60 (Lee et Boyd 2008; Massey 1995). Avant cela, le Canada et les É.-U. limitaient l'immigration en provenance de ces pays. Les restrictions quant au lieu d'origine ont été mises en place afin d'assurer la prédominance démographique des Blancs et un haut niveau d'homogénéité culturelle. Vers la fin des années 1960, les minorités raciales comptaient pour environ 2 pour cent de la population du Canada (Cardozo et Pendakur 2008). À présent, les minorités raciales comptent pour presque un cinquième des Canadiens (Statistique Canada 2011). Le Recensement des États-Unis illustre aussi la perte de la prédominance démographique des Blancs; leur part de la population a baissé de 85 pour cent en 1960 à 63 pour cent en 2011 (Passel et Cohn 2008).

Il y a plusieurs générations, des frontières sociales semblables à celles des castes séparaient les gens d'origine ethnique européenne, particulièrement les premiers immigrants européens (groupes fondateurs) et les arrivants subséquents de l'Europe du Sud et de l'Europe de l'Est (Lee et Bean 2004). Les ethnies européennes étaient hautement diversifiées et séparées par des inégalités socioéconomiques et la ségrégation résidentielle; les mariages entre les membres de différents groupes étaient très peu communs (Qian et Lichter 2007). Certains groupes – tels que les Italiens, les Irlandais et les Juifs – étaient même perçus comme de différentes « races » par les membres des groupes européens dominants (Lee et Bean 2004). Pour la plupart des immigrants européens, l'assimilation était le mode principal d'acculturation, ce qui amenuisait les frontières sociales entre eux (Alba et Nee 1997). La façon des Européens de s'assimiler menait à la parité des chances entre les groupes et à l'assimilation spatiale. Ce processus favorisait la formation de réseaux sociaux qui allaient au-delà des clivages ethniques et qui

augmentaient la prévalence de mariages mixtes et d'enfants d'origines ethniques mixtes. Aujourd'hui, la plupart des gens de descendance européenne sont simplement considérés comme « Blancs » et il y a peu de distinction « ethnique » entre eux.

L'assimilation a effacé le fort sens de l'identité ethnique chez la plupart des Canadiens et Américains d'origine européenne (Gans 2014). Ces groupes sont arrivés à ce que Gordon nomme « l'assimilation identificationnelle » ou à des identités sans trait d'union (« Canadien » ou « Américain » ou « Blanc ») basées en grande partie sur un sens d'appartenir à une société au sens large. Pour les Blancs, l'ethnicité est un statut invisible puisque leurs cadres culturels forment la culture dominante ou normale (Chávez et Guido-DiBrito 1999). L'ethnicité n'a pas d'importance pour les Blancs puisqu'elle n'est plus associée à leur statut social (Waters 1996). De plus, l'ethnicité involontaire (désignation imposée) est rare chez les ethnies d'origine européenne. Il arrive rarement qu'on demande à ces gens leur ethnicité (d'où ils viennent) ou qu'on leur appose une désignation comme membre d'un groupe ethnique (Gans 2014). Les Blancs peuvent choisir de se réclamer d'une ethnicité (p. ex., Italo-Américain), mais il s'agit d'un choix personnel qui ne correspond pas à des facteurs externes. De plus, les Blancs peuvent choisir une identité sans trait d'union (p. ex., Américain) *parce qu'ils* sont membres du groupe dominant (Waters 1996).

Le fait que l'ethnicité soit devenue optionnelle pour les Blancs démontre une fois de plus que l'ethnicité est un phénomène social plutôt qu'une caractéristique fixe (Waters 1996). Par contraste, l'ethnicité est un statut assigné pour les minorités raciales; elle est une identité sociale à la fois volontaire et obligatoire (Nagel 1994; Waters 1996). L'ethnicité est volontaire pour les minorités raciales puisque le choix personnel explique une part de la variation entre eux dans la force et le sens de l'identité ethnique. Mais elle est obligatoire si l'on considère que « l'ethnicité » influence leurs chances dans la vie. Même si une personne de descendance africaine ne s'auto-identifie pas comme « Noire », sa désignation sociale comme « Noire » affecte son statut social. Au niveau du groupe, ces désignations sociales sont des déterminants du statut socioéconomique, de la représentation politique et de la composition des réseaux sociaux (Waters 1996). Dans leurs relations sociales avec le groupe dominant, les minorités raciales sont définies et traitées comme « ethniques » peu importe leurs choix personnels ou leurs attitudes concernant leur ethnicité putative.

L'assimilation identificationnelle est considérée comme l'étape finale du processus d'adaptation; elle est le signal d'une intégration complète des immigrants dans la communauté hôte (Rumbaut 1994). Ce stade d'assimilation passe par l'acceptation généralisée des immigrants dans les institutions sociales dominantes, par le mariage mixte et par une absence de biais ou de discrimination envers l'endogroupe. Les études sur la nouvelle immigration suggèrent que le chemin d'intégration qu'ont suivi les immigrants européens ne s'applique pas aux nouvelles vagues d'immigrants (Alba et Nee 1997; Lee et Bean 2004; Massey 1995; Portes et Zhou 1993; Rumbaut 1994). Les immigrants européens ont suivi une trajectoire d'assimilation « en ligne droite » qui s'est déroulée au fil du temps de résidence et des générations (Hirschman 1994). On peut douter de la viabilité de tels progrès intergénérationnels pour les immigrants plus récents (post-1965) et pour leurs enfants. On s'inquiète du déclin de deuxième génération et du contexte de l'immigration dans lequel les enfants d'immigrants post-1965 n'arrivent pas à égaler les cas de réussite des vagues précédentes d'immigration (Gans 1992; Portes, Fernández-Kelly et Haller 2009; Rumbaut 1994).

Trois aspects fondamentaux distinguent la nouvelle immigration des vagues d'immigration en provenance de l'Europe (Alba et Nee 1997). Premièrement, la Grande Dépression et la Seconde Guerre mondiale ont interrompu l'immigration de masse venant d'Europe. Cette pause a donné aux

communautés hôtes assez de temps pour incorporer les nouveaux arrivants et a obligé les immigrants à se mélanger en limitant le nombre de coethniques. L'afflux rapide et continu d'immigrants de pays non européens ne permet pas l'intégration graduelle des immigrants. De plus, cet afflux réduit les contraintes démographiques à l'interaction avec les gens d'une même ethnie, ce qui dissuade la formation de relations sociales et de mariages au-delà des frontières ethnoraciales. Deuxièmement, les vagues d'immigration européenne étaient liées à des périodes d'expansion économique, alors que la nouvelle immigration a lieu dans un climat qui offre beaucoup moins d'opportunités économiques au progrès intergénérationnel. Au Canada, les immigrants récents se heurtent à des barrières au succès économique, même si leur niveau d'éducation est plus élevé que la moyenne nationale (Reitz et Banerjee 2009). Enfin, la « ligne de couleur » est une barrière à l'assimilation à laquelle les immigrants européens n'ont pas eu à faire face. L'expérience du racisme pourrait aliéner les immigrants non blancs de la société générale (Wu, Hou et Schimmele 2011).

L'impact de ces barrières structurelles à l'intégration des immigrants sur leur assimilation identificationnelle ou leur identité ethnique est un thème émergent en recherche. Les études préliminaires suggèrent que la différence de modes d'intégration entre les immigrants européens du passé et les nouveaux arrivants (après 1965) de pays non européens a des répercussions troublantes pour la cohésion sociale (Rumbaut 1994; Wu et coll. 2010). Dans les groupes qui sont capables d'arriver à la parité économique avec les Blancs et qui rencontrent peu de racisme, « l'ethnicité » pourrait s'estomper avec les générations. Ainsi, les immigrants récents pourraient éventuellement adopter des identités sans trait d'union; des identités basées sur un sens d'appartenance à la communauté hôte. Toutefois, dans des pays multiculturels, cette assimilation identificationnelle n'est pas nécessaire au succès de l'intégration. Les enfants des immigrants récents peuvent plutôt choisir d'adopter des identités biculturelles. Ce qui est troublant, ce sont les situations où les barrières à l'intégration des immigrants motivent une solidarité ethnique réactive. Dans ces cas, il se peut que l'identité ethnique se fasse le reflet de divisions sociales et peut-être de conflit ethnique dans la société.

RÉSULTATS EMPIRIQUES

De nombreux facteurs contribuent à la formation de l'identité ethnique, par exemple : la socialisation en famille, les influences des pairs et les valeurs personnelles. Ce survol empirique met l'accent sur le rôle des relations intergroupes et du contexte de l'immigration dans la production des identités sociales.

Le processus d'acculturation peut se faire sans heurts ou il peut être turbulent; cela dépend des caractéristiques des immigrants, du stade de la vie lors de l'immigration et du contexte social de la réinstallation (Portes et Zhou 1993; Wu et coll. 2010). La théorie de l'assimilation segmentée fournit un cadre pour l'interprétation de ces différences (Zhou 1997b). Il y a, selon cette théorie, trois modes possibles d'acculturation. D'abord, il y a le mode classique d'acculturation en ligne directe, qui mène à l'adoption d'une identité « canadienne » ou « américaine » au fil des générations. Ensuite, il y a le mode d'acculturation avec obstruction, qui mène à l'assimilation dans une classe marginalisée et à l'apparition d'une identité raciale oppositionnelle. Enfin, il y a le mode d'adaptation qui dépend de la solidarité de l'endogroupe (p. ex., enclaves ethniques) et qui mène à une forte identité sociale liée à l'endogroupe ou, si l'expérience de la discrimination est faible, à une identité biculturelle.

Acculturation et identité

L'hypothèse au cœur de la théorie classique de l'assimilation est que la plupart des traces de l'ethnicité vont disparaître à l'intérieur de trois générations (Hiller et Chow 2005). Cette hypothèse se base sur l'expérience des immigrants d'origine européenne et il se peut qu'elle ne reflète pas les expériences de récentes vagues d'immigrants. Avec l'abrogation de politiques d'immigration qui décourageaient l'immigration non blanche émergent de nouvelles configurations d'acculturation (Alba et Nee 1997; Portes et Zhou 1993). L'évidence suggère que, peu importe le statut de génération, l'origine raciale des immigrants d'après 1965 complique le processus d'acculturation. De plus, des identités panethniques ont émergé alors que des minorités avec des phénotypes semblables (p. ex., couleur de peau) ont été associées, malgré leurs différences culturelles (Le Espiritu 1992; Okamoto et Mora 2014). Ces désignations racialisées – imposées par le regard du groupe dominant – ont créé des catégories comme « Asiatique » et « Hispanique » (Hiller et Chow 2005; Kibria 1997; Park 2008). Ces catégories existent en grande partie dans le contexte de l'immigration vers les sociétés dans lesquelles il y a une majorité de Blancs. Il n'y a, par exemple, pas d'ethnicité ou d'identité « asiatique » en Chine, au Japon, en Corée ou dans d'autres pays de l'Asie. On invoque ces désignations pour décrire un lieu d'origine non européen.

Les gens établissent leur identité au moyen de comparaisons sociales avec les gens qui les entourent, par exemple, selon des perceptions de leurs similarités ou de leurs différences sociales avec le groupe de référence dominant (Rumbaut 1994). Une conscience aiguisée de son ethnicité émerge dans les contextes sociaux où il y a plus de différences que de similarités. Les enfants d'immigrants doivent construire leur identité sociale dans un contexte d'exposition à la culture de leur groupe ethnique et à la culture de la communauté hôte (Phinney et Devich-Navarro 1997). Quelle relation y a-t-il entre l'acculturation et l'identité sociale? Est-ce que la présence de fortes identités ethniques chez les minorités raciales est incompatible avec un sens d'appartenance au pays hôte? Les études antérieures suggèrent que l'identité ethnique et l'acculturation semblent être des processus corrélés, mais empiriquement distincts (Cuéllar et coll. 1997; Phinney et coll. 2001). La plupart des études mettent l'accent sur le rôle de l'engagement comportemental dans leur sens d'appartenance (Costigan et coll. 2009). Ces études démontrent qu'une plus grande participation à l'endogroupe (p. ex., utilisation de la langue, adhérence aux traditions, nombre d'amis coethniques) est associée avec un plus fort sens d'appartenance au groupe ethnique. Peu d'études ont examiné l'impact des comportements de participation dans la culture de la communauté hôte (la culture dominante) sur les identités ethniques ou nationales.

Tel que susmentionné, les immigrants peuvent adopter plusieurs identités sociales dans le processus d'acculturation. Ceci va d'une identité sociale basée sur un fort sens d'appartenance à la communauté hôte à une identité basée purement sur l'origine ethnique ou nationale. De plus, les immigrants peuvent adopter des identités panethniques, qui représentent une allégeance identificationnelle à un groupe ethnoracial plus large. Dans les pays où il y a une forte proportion d'immigrants, le sens d'appartenance à la culture dominante est un aspect vital de l'intégration des immigrants (Wu et coll. 2012). Cette mesure d'acculturation reflète jusqu'à quel point l'immigrant se sent accepté et se sent en sécurité (« chez lui ») dans la communauté hôte. Un sens d'appartenance à la société générale est aussi corrélé avec la cohésion sociale, si l'on considère que les perceptions d'exclusion découragent les investissements personnels dans des efforts de combler les écarts de capital social, de buts communs et d'institutions communes. Ceci ne veut pas dire qu'un fort sens d'identification à l'endogroupe a nécessairement un effet antagoniste sur l'adoption d'une identité plus

cosmopolite. Comme le montre la Figure 1, les immigrants peuvent aussi adopter des identités biculturelles.

Les identités sociales adoptées par les immigrants sont le reflet des différences entre les cohortes générationnelles et de leur accueil dans la communauté hôte. Étant donné que leur origine dans une culture étrangère façonne leur sens d'appartenance, on ne s'attend pas à ce que la plupart des immigrants de première génération arrivent à une assimilation identifiatoire (Wu et coll. 2010). Les études antérieures démontrent que les immigrants de la première génération ont tendance à utiliser des désignations d'origine nationale (Lay et Verkuyten 1999; Phinney 2003). Par contraste, les immigrants de deuxième génération ont reçu leur éducation et ont été socialisés dans la communauté hôte, ce qui amenuise leurs différences avec le groupe dominant et influence ainsi leur sens d'appartenance (Wu et coll. 2012). Les immigrants de deuxième génération sont plus portés que ceux de la première génération à adopter des désignations avec trait d'union (comme Sino-Canadien) (Phinney 2003). Rumbaut (2004) montre que le stade de vie lors de la migration a aussi un impact sur l'identité. Environ 46 pour cent des immigrants qui ont immigré aux É.-U. entre les âges de 6 et 12 ans se réclament d'une désignation d'origine nationale, comparé à 40 pour cent pour ceux qui ont immigré avant l'âge de 6 ans. La proportion de ceux qui se réclament d'une désignation d'origine nationale est de 25 pour cent parmi les immigrants de deuxième génération dont les deux parents sont nés à l'étranger et de 9 pour cent parmi ceux dont un seul parent est né à l'étranger.

L'étude de Rumbaut (1994) concernant les enfants des immigrants de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Asie offre plusieurs constatations importantes sur l'impact de la nativité et de l'âge au moment de l'immigration sur la formation de l'identité. L'identification d'origine nationale (p. ex., Mexicain) passe de 43 pour cent chez les gens ayant immigré pendant leur enfance (immigration avant 12 ans, ou la génération 1,5) à 11 pour cent parmi ceux qui sont nés au Canada (la deuxième génération). Ces deux cohortes d'immigrants ne sont par contre pas trop différentes en termes de la prévalence de la panethnicité. Environ un sur cinq utilise Hispanique, Asiatique ou une autre désignation panethnique. Presque 32 pour cent des immigrants de la génération 1,5 se donnent une désignation à trait d'union (p. ex., Mexico-Américain) comparé à 49 pour cent de la deuxième génération. Chez les deux groupes, la proportion se disant Américain sans trait d'union est basse, quoiqu'elle soit substantiellement plus forte chez ceux qui sont nés aux États-Unis : 3 pour cent de la génération 1,5 utilise la désignation « Américain » pour se décrire, comparé à 20 pour cent des immigrants de deuxième génération. En général, ces profils indiquent la présence d'un processus générationnel d'assimilation identifiatoire. Toutefois, ces chiffres agrégés cachent des différences substantielles entre les groupes d'origine régionale en termes d'identification sociale. Les membres de certains groupes ethniques (p. ex., Mexicains) semblent plus récalcitrants à adopter une désignation sans trait d'union et l'identification d'origine nationale demeure élevée dans toutes les cohortes pour certains groupes d'origine ethnique asiatique.

Les avis sont partagés quant à savoir si une forte identité liée à l'endogroupe empêche la participation dans la culture dominante ou le sens d'appartenance à la communauté hôte. Poser la question, c'est se demander si l'acculturation affaiblit l'affiliation à l'endogroupe et aussi si une forte identification d'origine nationale exclut un sens d'appartenance à la société élargie. Certains signes démontrent que la participation à la société élargie est associée à de plus faibles niveaux d'identification à l'endogroupe (Costigan et coll. 2009). Les signes semblent toutefois appuyer le mode d'acculturation biculturel ou de l'adoption d'identités avec trait d'union. Ryder, Alden et Paulhus (2000) ont étudié l'acculturation d'étudiants canadiens de première et de deuxième génération ayant des origines asiatiques de l'Est. Leur conclusion principale était qu'il n'y a pas de forte relation inverse entre

l'identification à l'endogroupe et l'identification avec la communauté hôte. En d'autres mots, la participation à des activités ethniques n'est pas incompatible avec l'adhésion aux pratiques culturelles nord-américaines et le fait d'avoir des amis non chinois. Costigan et Su (2004) observent aussi que le niveau d'engagement dans la culture canadienne n'exclut pas un fort sens d'identification à l'endogroupe chez les jeunes d'origine chinoise. Au contraire, leurs résultats illustrent le fait que, dans la deuxième génération, un plus grand niveau de participation dans la culture canadienne *augmente* leur sens d'appartenance à leur groupe ethnique.

Noels, Pon et Clément (1996) ont étudié la relation entre la participation dans les cultures chinoises et canadiennes dans un groupe d'étudiants universitaires chinois de première et de deuxième génération. Les auteurs utilisent le modèle conceptuel de Berry (1997) (voir Figure 1) pour étudier quatre modes d'acculturation : séparation, assimilation, marginalisation et intégration. Cette étude évalue combien « Chinois » ou « Canadien » les répondants se sentaient dans 22 situations de la vie quotidienne. Dans l'ensemble des situations, environ 35 pour cent des répondants ont rapporté se sentir très Chinois et pas très Canadiens (séparés), 37 pour cent ont dit se sentir fortement Canadiens et pas vraiment Chinois (assimilés), 12 pour cent ont rapporté de fortes identités à la fois chinoise et canadienne (intégrés) et 15 pour cent ont rapporté s'identifier très peu à la culture chinoise ou à la culture canadienne (marginalisé). Noels Pon et Clément (1996) ont aussi observé qu'une forte identité canadienne a tendance à être associée avec moins de participation aux comportements culturels chinois. De même, une identité chinoise plus forte est associée à une plus grande participation à la culture chinoise, et à moins de participation à la culture canadienne. Ces résultats démontrent l'importance du contact intergroupe pour l'assimilation identificationnelle, mais soulèvent aussi la question de la possibilité de maintenir une identité ethnique chinoise dans ce contexte social.

Ravanera et Rajulton (2009) ont aussi utilisé le modèle de Berry pour étudier les configurations d'attachement chez les Canadiens chinois, asiatiques du sud et noirs de 15 à 24 ans. Chez les répondants chinois, 34 pour cent se sont identifiés comme intégrés, 11 pour cent comme assimilés, 38 pour cent comme séparés et 27 pour cent comme marginalisés. Chez les Sud-Asiatiques, les chiffres comparables étaient de 52 pour cent intégrés, 12 pour cent assimilés, 22 pour cent séparés et 14 pour cent marginalisés. Chez les Noirs, 39 pour cent étaient intégrés, 13 pour cent assimilés, 32 pour cent séparés et 16 pour cent marginalisés. Il faut un peu de contexte peut éclairer ces chiffres. Chez les Blancs, 28 pour cent sont intégrés, 20 pour cent assimilés, 15 pour cent séparés et 36 pour cent marginalisés. Si on compare les chiffres des Blancs à ceux des minorités raciales, on ne peut pas conclure à un manque d'intégration à la société canadienne. Ravanera et Rajulton soutiennent qu'il faut faire attention de ne pas exagérer l'importance d'une désignation « canadienne » pour l'affiliation sociale des minorités raciales. Les auteurs observent que 70 pour cent de ceux qui ont une identité ethnique forte ont aussi un fort sens d'appartenance au Canada. De plus, il y a d'autres types d'attachement que l'identification canadienne qui relient ces jeunes à la société élargie. Ils concluent que l'assimilation identificationnelle n'est peut-être pas une mesure appropriée de l'intégration des immigrants.

Costigan et Su (2004) observent aussi qu'une orientation envers la culture canadienne est associée à une plus forte probabilité de s'identifier comme Canadien. Cependant, leurs résultats n'indiquent pas qu'une orientation « canadienne » a une corrélation négative avec le fait de maintenir une identité ethnique. Les auteurs concluent que la participation à la culture canadienne n'est pas reliée aux sentiments d'identité ethnique ou à l'endossement de valeurs chinoises. Ceci implique que le mode d'acculturation par séparation n'est pas nécessaire pour le maintien culturel, du moins pour les Canadiens chinois. De plus, Costigan et Su trouvent aussi qu'une identification forte et une participation à la culture chinoise sont sans relation avec la participation à la culture de la société élargie. Ce résultat

semble dépendre de facteurs contextuels puisqu'on trouve aussi des configurations contraires. Dans une étude portant sur les Mexico-Américains, Cuéllar et coll. (1997) ont évalué l'effet de différents niveaux d'assimilation comportementale sur le sens de l'identité ethnique. Ces auteurs ont trouvé qu'une acculturation accrue à la culture américaine dominante diminue l'identité ethnique chez les Mexico-Américains. On observait une identité ethnique plus forte chez la première génération et chez ceux qui étaient moins acculturés.

Plusieurs études examinent la relation entre le niveau d'acculturation et l'identification avec la communauté hôte. Rumbaut (1994) démontre qu'être né aux États-Unis est un des indices les plus importants de l'adoption d'une identification sans trait d'union. Cela cause aussi une diminution importante des chances d'adoption d'une désignation purement d'origine nationale. Berry et coll. (2006) étudient l'adaptation des jeunes immigrants au Canada, aux É.-U., en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans plusieurs pays européens. Parmi les répondants, le groupe cible le plus large de leur échantillon cadre avec le mode d'acculturation de l'intégration. Les membres de ce groupe ont développé une identité biculturelle par leur engagement simultané avec leur culture d'origine et la culture de leur communauté hôte. Presque 23 pour cent de leur échantillon se conforment au mode d'acculturation de la séparation, ce qui constitue une grande proportion d'immigrants qui ont tendance à avoir une forte affiliation à l'endogroupe et un engagement limité envers la communauté hôte. Moins de 19 pour cent des répondants de leur échantillon se sont identifiés strictement avec la communauté hôte. Il y a aussi une grande proportion d'immigrants (22 pour cent) qui ont une affiliation identificationnelle faible avec *les deux* cultures. Ce dernier résultat est troublant puisqu'il suggère que l'expérience de l'immigration peut être désorientante et être une source d'anomie pour un immigrant sur cinq.

Dans leur étude qui porte sur les adolescents afro-américains et mexico-américains, Phinney et Devich-Navarro (1997) observent que 90 pour cent des répondants ont adopté une identification biculturelle. Mais les auteurs démontrent que le simple fait de donner à ces répondants une désignation « biculturelle » ne capte pas les différentes connotations de biculturalisme à l'intérieur des groupes ethniques et entre les groupes ethniques. Leurs résultats illustrent que le biculturalisme est un phénomène complexe et suggèrent deux schémas importants : le biculturalisme combiné et le biculturalisme alternant. Le groupe du biculturalisme combiné inclut les répondants qui s'identifient également comme Américains et avec leur groupe ethnique. Dans leur échantillon, 54 pour cent des Afro-Américains et 35 pour cent des Mexico-Américains se sont réclamés du biculturalisme combiné. Le groupe du biculturalisme alternant est composé de répondants qui se sont identifiés comme Américains, mais pour eux, l'ethnicité était une composante plus forte de leur identité. Dans des contextes scolaires, ces répondants s'identifiaient plus comme Américains, alors que leur identification ethnique était prédominante dans les autres contextes. Ceci met en évidence le caractère situationnel de l'identité ethnique et sa nature changeante. Environ 25 pour cent des répondants Afro-Américains et 65 pour cent des Mexico-Américains se sont autoclassés dans le biculturalisme alternant.

Hiller et Chow (2005) observent que la plupart des immigrants chinois de deuxième génération adoptent une identité biculturelle ou avec trait d'union, comme Sino-Canadiens (66 pour cent) ou Canadien chinois (25 pour cent). Environ 17 pour cent des répondants de leur étude se perçoivent en termes ethniques ou racialisés, comme Chinois ou Orientaux. Moins d'un dixième se sont identifiés simplement comme Canadiens. Ce groupe ne semble pas suivre le mode d'assimilation segmentée. Les répondants de ce groupe semblent se sentir à l'aise d'être à la fois Chinois et Canadiens. Ils résistent aux tendances liées à l'endogroupe, telles que le fait de s'identifier comme purement « Chinois » ou une forte préférence pour la socialisation avec les coethniques. Au contraire de la plupart des enfants

d'immigrants européens, qui se sont efforcés de larguer leur patrimoine ethnique, les immigrants chinois de deuxième génération suivent un mode d'acculturation qui comprend la rétention de leurs racines ethniques. Hiller et Chow trouvent que la majorité des immigrants chinois de deuxième génération sont « fiers » de leur patrimoine ethnique. Ils perçoivent leur patrimoine comme quelque chose à affirmer plutôt qu'à rejeter. Cette fierté par rapport à l'endogroupe découle partiellement de la socialisation à la maison et dans la communauté coethnique. De plus, cela semble découler de l'orientation multiculturelle du Canada, qui accommode le maintien de la culture. L'étude de Richards (2014) sur les immigrants de deuxième génération en provenance des Antilles à New York confirme aussi que la pression de s'identifier comme purement Américain s'est amoindri. Une identification antillaise est devenue à la mode, ce qui suggère que ce ne sont pas tous les immigrants noirs qui adoptent une identité racialisée.

L'expérience du biculturalisme dépend du statut racial. À l'aide de données tirées du Recensement des États-Unis, Lee et Bean (2004) démontrent que l'identification biraciale est plus faible chez les Noirs que chez d'autres minorités raciales. Environ 4 pour cent des Noirs rapportent une identification multiraciale, comparativement à 12 pour cent des Asiatiques, 16 pour cent des Latinos et 36 pour cent des Autochtones. Ce qui frappe dans ces chiffres, c'est que trois quarts des Afro-Américains ont une descendance de race mixte (pour la plupart noire et blanche). Même si les Noirs plus jeunes sont moins susceptibles de déclarer une identité monoraciale que les Noirs plus âgés, les deux groupes sous-déclarent fortement leur statut biculturel. Ceci indique la nature sociale de l'identité, et comment des forces sociales externes, comme la règle d'une seule goutte de sang, peuvent entourer le choix de l'identité. La prévalence de déclarations multiraciales est à son plus faible dans les États du Sud profond, où la division sociale traditionnelle entre les Noirs et les Blancs est plus forte que dans d'autres États. Au contraire, la désignation raciale plus nuancée des Latinos et des Asiatiques leur offre une plus grande discrétion quant à leur identité sociale. Ces groupes sont aussi, sans coïncidence, moins socialement ségrégués des Blancs comme l'illustrent de plus hauts taux de mariage mixte et d'assimilation spatiale. L'implication est que des frontières « dures » entre les Blancs et les Noirs ont un effet certain sur leur identité sociale.

Portes et Zhou (1993) décrivent comment différents processus d'acculturation peuvent mener à différentes identités à l'intérieur de groupes ethnoraciaux. Il y a, par exemple, des identités presque opposées entre les immigrants mexicains récents, les immigrants mexicains de plus longue date et les Chicanos (immigrants mexicains de deuxième et de troisième génération). Les membres du premier groupe retiennent une forte identité mexicaine et la plupart considèrent le Mexique comme leur chez soi. Ceci reflète leur arrivée récente aux É.-U. Les membres du deuxième groupe ont une identité biculturelle, ce qui reflète une combinaison de leur statut d'être né à l'étranger et de demeurer aux É.-U. depuis longtemps. Ces Mexico-Américains sont fiers de leurs origines, mais se distinguent aussi socialement des immigrants mexicains récents et des Chicanos qui sont nés au pays. Ces derniers sont en effet perçus comme des gens qui ont perdu leurs racines mexicaines. Toutefois, les Chicanos établissent une distinction entre eux et les immigrants mexicains qui ont réussi, ces derniers étant perçus comme agissant comme les Blancs. Les Chicanos ont vu les difficultés de leurs parents et leurs grands-parents qui occupaient des emplois au bas de l'échelle, et leur conscience de la discrimination a favorisé une perception de leur groupe comme étant en conflit avec les Blancs. En conséquence, ce groupe s'est retiré de la culture dominante et a développé de fortes tendances liées à l'endogroupe et une identité d'opposition.

Comme Waters (1994) l'observe, la désignation ethnique que choisissent les immigrants dépend de leurs différentes perceptions des relations raciales aux É.-U. et de leur statut socioéconomique. Trois

types d'identité sociale ressortent dans son étude des immigrants noirs de deuxième génération : une identité de Noir-Américain, une identité à trait d'union et une identité d'immigrant. Ces différences dans l'identification sociale correspondent à différents modes et niveaux d'acculturation. Par exemple, les répondants qui adoptent une identité de Noir-Américain partagent une identification sociale avec les Afro-Américains. Les membres de ce groupe rejettent la notion (adoptée par leurs parents) qu'il y a des différences fondamentales entre les immigrants antillais et les Afro-Américains et ont tendance à minimiser leur ethnicité. On pourrait décrire ce groupe comme assimilé à une classe raciale marginalisée par son identification sociale avec les Afro-Américains pauvres et la culture de ghetto. Ce groupe comprend les étudiants des milieux socioéconomiques les plus pauvres et ses membres ont tendance à adopter une identité oppositionnelle (p. ex., rejet de la réussite scolaire, opposition à l'autorité) en réponse à leurs perceptions de racisme et d'opportunités bloquées. En contraste, un autre groupe d'immigrants adoptent leur identité ethnique (en s'identifiant comme Américains avec un trait d'union) et prennent leurs distances par rapport aux Noirs américains. Ce dernier groupe a tendance à être principalement constitué de gens de la classe moyenne et de gens non pauvres.

Identités réactives

Les minorités raciales font face à la stigmatisation et à la discrimination parce qu'ils sont membres d'un groupe dénigré. Le concept de stigma vient de l'œuvre de Goffman (1963) et fait référence aux attributs (p. ex., stéréotypes raciaux) qui sont prescrits aux individus ou aux groupes pour les discréditer ou les assigner à un statut social « inférieur ». La discrimination fait référence au traitement injuste ou à l'exclusion d'un individu basé sur des stéréotypes ou des perceptions de leur endogroupe. L'expérience de la discrimination est fréquente pour les minorités raciales au Canada et aux É.-U. (Reitz et Breton 1994). Selon l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002 au Canada, un quart des minorités raciales au Canada ont déclaré se sentir mal à l'aise ou « pas à leur place » à cause de leur origine raciale (Statistique Canada 2003). Environ un tiers des Noirs et 18 pour cent des Sino-Canadiens ont déclaré avoir vécu de la discrimination à cause de leur race dans les cinq dernières années. Environ 35 pour cent des immigrants de première génération ont été victimes de discrimination (Reitz et Banerjee 2009). Ce chiffre augmente à 42 pour cent parmi la deuxième génération, ce qui suggère que les enfants d'immigrants se heurtent à l'assimilation segmentée.

Au niveau de l'individu, l'expérience du racisme amorce l'exploration de l'identité ethnique (ou raciale) (Quintana 2007). L'exploration de l'identité ethnique fait référence au fait de penser ou d'évaluer (p. ex., de parler à d'autres) l'impact de l'ethnicité dans sa vie quotidienne, ce qui est un précurseur de la conscience ethnique/raciale et de l'engagement à l'endogroupe (Phinney 1990). Dans ces expériences, un individu constate le rôle du racisme dans son identité sociale et son impact injuste sur sa vie. L'exploration de l'identité ethnique peut avoir lieu après un seul événement ou après une accumulation d'incidents de racisme. La majorité de la recherche sur la relation entre le racisme et le développement de l'identité ethnique s'est faite à partir de données transversales. Ceci soulève la question de la causalité puisque les individus avec une plus forte conscience raciale ont aussi tendance à être plus sensibles aux événements reliés à la race. Toutefois, des études longitudinales plus récentes confirment cette relation. Ces études démontrent aussi que la relation entre l'identité ethnique et les perceptions du racisme est dialectique (Pahl et Way 2006; Sellers et Shelton 2003). Ceci prouve que les expériences de discrimination causent une exploration subséquente de l'identité ethnique. De plus, l'identité ethnique peut aussi augmenter la sensibilité d'une personne à la discrimination.

Allport (1954) suggère qu'il y a en général deux réponses à la discrimination : une réponse intropunitive et une réponse extropunitive. La réponse intropunitive a lieu lorsqu'un individu internalise

les stéréotypes négatifs concernant son endogroupe et développe des attitudes négatives envers son groupe (Phinney, Chavira et Tate 1993). Dans ce scénario, le résultat est la déculturation ou une diminution de l'identification à son groupe ethnique (Fuller-Rowell et coll. 2013). Si la discrimination amortit aussi les sentiments d'appartenance à la communauté hôte, une réponse intropunitive peut mener à la marginalisation dans le processus d'acculturation (voir Figure 1). La réponse extropunitive comprend une animosité croissante envers le groupe dominant (source de discrimination) et un mode d'acculturation en séparation. Le modèle de rejet-identification propose que le rejet social (discrimination ou exclusion) accentue l'identité ethnique/raciale à cause du besoin psychologique inné de l'individu d'appartenir à un groupe social. En d'autres mots, l'expérience du rejet de la culture dominante, soit par les préjugés ou par des formes plus subtiles de racisme ou de stigmatisation, pousse les minorités raciales à élaborer des identités ethniques/raciales.

Peu de preuves soutiennent la perspective intropunitive. Tel qu'illustré plus haut, peu d'immigrants semblent larguer leur identité ethnique dans le processus d'acculturation. Incorporer une désignation ethnique est un aspect important de l'identité des immigrants de première et de deuxième génération d'origines ethniques non européennes (Costigan et coll. 2009). Phinney et coll. (1993) ont étudié l'effet des évaluations sociales négatives des Hispaniques sur l'identité ethnique dans un groupe d'étudiants hispaniques du secondaire. Les résultats de leur expérience montrent que ces évaluations ont abaissé les cotes de leur groupe ethnique, mais qu'elles n'avaient aucun effet sur leur concept individuel de l'ethnicité. Dans un échantillon hétérogène en termes d'ethnicité, Rivas-Drake, Hughes et Way (2009) observent aussi que la discrimination est associée à une vision plus négative de son groupe ethnique. Phinney et coll. (1993) concluent que le concept individuel de l'ethnicité – c'est à dire comment les gens se voient comme membre d'un groupe ethnique – est assez stable et résiste aux évaluations externes. De plus, leur recherche illustre que les individus qui ont un sens fort de l'identité ethnique ont tendance à *affirmer* leur concept individuel de l'ethnicité en réponse à des évaluations négatives.

Le racisme influence-t-il l'identification à l'endogroupe chez les immigrants? Les études suggèrent que l'ethnicité est une caractéristique plus importante de l'identité sociale des minorités raciales que des Blancs parce qu'elle est liée à la racialisation, à la discrimination et à la marginalisation (Umaña-Taylor 2011). Un sens plus fort de l'appartenance à l'endogroupe tend à être associé à de plus grandes antipathies envers les exogroupes (Tajfel et Turner 1979). Il y a une tendance générale chez les minorités du monde entier à développer des « identités oppositionnelles » en réponse au blocage de la mobilité ou au racisme (Waters 1996). Une « identification oppositionnelle » fait référence au rejet des normes de la culture dominante et de l'identification à cette culture dominante (Ainsworth-Darnell et Downey 1998). Jenkins remarque que « l'expérience [de la racialisation] peut renforcer l'identité de groupe existante par un processus de résistance et de réaction » (1994 : p. 203). Berry et coll. (2006) concluent que l'expérience de la discrimination est associée au rejet de l'engagement dans la communauté hôte et à une orientation plus forte envers l'appartenance à l'endogroupe ou à la confusion à propos de son identité.

On peut se demander si la réponse extropunitive est confinée aux expériences des Noirs ou si elle s'applique aussi aux immigrants asiatiques et hispaniques récents. Selon Sears et coll. (2003), le modèle noir de discrimination suggère que la discrimination pourrait engendrer des identités ethniques politisées chez les minorités raciales non noires. Ceci serait un résultat troublant puisque de telles identités sont associées à la « balkanisation ethnique » et à un manque d'assimilation ou d'intégration chez les nouveaux immigrants. Sears et coll. observent que l'expérience de la discrimination chez les Noirs (Afro-Américains) se distingue de la discrimination que rencontrent les autres minorités raciales.

De nombreux Afro-Américains se voient dans une lutte de pouvoir avec les Blancs à cause des séquelles de l'esclavage et de la ségrégation. Ces conditions historiques et les désavantages que les Afro-Américains continuent de vivre ont contribué à l'identité raciale (conscience noire) basée sur un destin commun dans une société dominé par les Blancs. Puisque les immigrants récents d'origine asiatique et hispanique ne se heurtent pas à la même barrière de couleur que les Noirs, Sears et coll. suggèrent qu'il est possible que des identités ethnoraciales politisées ne naissent pas dans ces groupes.

Tout de même, Golash-Boza (2006) s'interroge sur la possibilité que les immigrants récents perdent leur « ethnicité » comme l'ont fait les immigrants européens, et démontre que cette possibilité varie aussi beaucoup selon le groupe d'immigrant. Les Latinos qui ont une couleur de peau plus pâle et vivent peu de discrimination semblent être capables d'adopter une désignation en tant qu'« Américains ». Certains immigrants d'Amérique latine et leurs enfants adoptent par contre une identité panethnique par le processus d'assimilation racialisée. Ceci reflète leur traitement comme « non-Blancs » dans leurs interactions avec le groupe dominant. Golash-Boza observe que l'expérience de la discrimination décourage les Latinos de s'auto-identifier comme Américains sans trait d'union. Ceci illustre comment le processus d'assimilation identificatif est un processus à deux sens. La discrimination envoie à ces immigrants un message clair que les membres du groupe dominant ne les considèrent pas comme de vrais « Américains » ou des égaux sociaux. Ainsi, leur rejet d'une désignation en tant qu'« Américains » en faveur d'une désignation panethnique ou à trait d'union est une réponse au sentiment de n'être pas le bienvenu ou de subordination dans la communauté hôte. Selon Golash-Boza, cette exclusion de la société dominante correspond à l'hypothèse tacite que la désignation « Américain » est exclusivement réservée aux Blancs. En réponse à cela, les immigrants d'Amérique latine ont adopté une identité de Latino/Latina. À cet égard, il ne faudrait pas interpréter la désignation « Latino » comme une désignation culturelle, puisqu'il s'agit d'une identité sociopolitique qui correspond à une expérience partagée de l'exclusion.

Rumbaut (1994) démontre aussi que les immigrants de première et de deuxième génération qui vivent des expériences de discrimination sont moins susceptibles d'adopter une identité américaine sans trait d'union. Ces gens sont aussi plus susceptibles de garder une identité d'origine nationale. Toutefois, Fuller-Rowell, Ong et Phinney (2013) proposent que l'effet de la discrimination sur l'identité ethnique d'un individu puisse dépendre de leur niveau d'identification à la culture dominante. Chez ceux qui ont de faibles sentiments d'appartenance à la culture américaine, la discrimination pourrait susciter un engagement plus fort envers leur groupe ethnique comme le prédit le modèle rejet-identification. Au contraire, lorsqu'une personne s'identifie à la culture qui dénigre aussi son groupe ethnique, l'expérience de la discrimination ou de la stigmatisation peut avoir l'effet opposé. Ainsi, ces auteurs suggèrent que l'identité américaine modère l'effet de la discrimination sur l'identité ethnique. Les auteurs trouvent du soutien pour leur hypothèse. Les Latinos moins américanisés répondent à la discrimination par des augmentations, au fil du temps, de l'identification à leur endogroupe. Les expériences de ceux qui ont un plus fort sens d'être américain répriment le sens de l'engagement envers l'endogroupe.

Si Rumbaut (1994) démontre que la formation de l'identité américaine augmente avec les générations, ses résultats n'offrent pas de soutien sans équivoque de l'hypothèse d'assimilation en ligne droite. Il montre que la formation d'une identité américaine est un processus réactif qui correspond à la réception des immigrants dans leur communauté hôte. Par exemple, dans la foulée du passage de la proposition 187 en Californie – un contrecoup contre les immigrants illégaux qui a restreint leur accès aux ressources publiques – de nombreux immigrants ont abjuré leur identité américaine ou américaine à trait d'union. Entre 1992 et 1995, la proportion qui se réclamait d'une identité nationale non

américaine (p. ex., mexicaine) a grimpé de 44 à 61 pour cent chez les gens nés à l'étranger et de 16 à 33 pour cent parmi la deuxième génération. Il y a aussi eu une baisse marquée du nombre d'immigrants qui se sont identifiés comme Américains sans trait d'union. Rumbaut soutient que cet « effet boomerang » correspond à une « conscience ethnique réactive », ce qui implique que les perceptions d'exclusion de la société élargie interviennent dans le choix d'identité. Roehling et coll. (2010) observent aussi que l'exposition au « débat sur l'immigration » provoque l'exploration de l'identité ethnique et des niveaux plus élevés de stress acculturatifs chez les jeunes Latinos.

Kibria (1997) observe que d'être désigné « Asiatique » ou « Oriental » est une expérience répandue parmi les membres de groupes d'origine asiatique. Les immigrants chinois et coréens de deuxième génération perçoivent ces désignations comme une expérience raciale commune qui uni les groupes asiatiques. Il ne semble pas y avoir, par contre, d'évidence d'une conscience asiatique équivalente à la conscience noire. Hiller et Chow (2005) observent que les expériences de racisme chez les immigrants chinois récents n'ont pas été assez fortes pour provoquer de fortes identités réactives. Peu d'entre eux choisissent une désignation panethnique ou purement d'origine nationale, et la plupart ont lié leur identité à un sens d'être Canadien. Toutefois, ceci ne démontre pas que la race n'est pas un facteur important de leur identité. La perception de différence raciale par rapport aux groupes dominants explique en partie le bas nombre de ceux qui s'identifient seulement comme Canadiens. Le fait que leur identité soit modifiée ou à trait d'union reflète le sentiment interne de différence. Une répondante se décrit comme Chinoise, même si elle a immigré au Canada comme nourrisson et dit se sentir plutôt Canadienne que Chinoise.

Concentration spatiale

Une caractéristique importante de la nouvelle immigration est la concentration spatiale ou géographique des immigrants dans les régions métropolitaines (Alba et Nee 1997). Dans la plupart des villes nord-américaines, les minorités raciales sont regroupées au niveau régional et sous-régional. Cette concentration spatiale peut résulter d'une ségrégation involontaire due au statut racial ou socioéconomique, mais les communautés et enclaves ethniques peuvent aussi émerger à cause de préférences personnelles pour la résidence parmi ses coethniques (Wu et coll. 2012). Deux raisons expliquent les conséquences relatives aux quartiers dans lesquels les immigrants. D'abord, l'environnement du quartier est un déterminant des chances de vie et des perspectives d'assimilation économique sur le plan individuel. Ensuite, les quartiers sont un contexte primordial pour les interactions sociales. La concentration spatiale (ou la ségrégation) implique un plus haut niveau d'isolement social. Ainsi, la concentration spatiale est une forme de distance sociale de la société élargie et pourrait susciter de fortes tendances liées à l'endogroupe, des sous-cultures d'opposition et un plus faible sens d'appartenance à la communauté hôte.

L'hypothèse de longue date veut que la concentration spatiale soit une barrière à l'assimilation ou à l'intégration des immigrants (Sanders 2002). Cette hypothèse est basée sur le contexte des États-Unis et sur l'expérience des immigrants européens. Celle-ci pourrait se rapporter moins aux autres pays et aux vagues plus récentes d'immigrants. Dans l'expérience des immigrants européens, l'acculturation et la mobilité socioéconomique ont précédé l'assimilation spatiale. Fong et Wilkes (1999) rapportent un résultat différent pour les immigrants non blancs au Canada. Pour les Asiatiques de l'Est ou du Sud-Est, les Asiatiques du Sud et les Noirs, il y a une faible corrélation entre l'assimilation spatiale et le statut socioéconomique. Il se peut que ceci reflète en partie une préférence de groupe pour la résidence près de la parenté et des coethniques dans le processus de migration en chaîne. Fong et Wilkes signalent que, dans le contexte canadien, de tels quartiers sont des lieux de capital social qui rassemblent les

coethniques. À Toronto, Montréal et Vancouver – les trois villes du Canada qui servent de porte d'entrée aux immigrants – le nombre de grandes enclaves ethniques est passé de six quartiers en 1981 à 250 quartiers en 2001 (Hou et Picot 2004).

Peu importe ce qui motive la concentration spatiale, qu'il s'agisse d'un choix ou d'un manque de choix, il y a une relation entre la densité coethnique du quartier et le comportement d'affiliation sociale. Puisque les quartiers sont des milieux sociaux importants, la concentration spatiale pourrait limiter le contact avec les membres de l'exogroupe. L'enjeu est de savoir si ces conditions écologiques découragent l'assimilation identifiatoire parce qu'elle reflète l'isolation sociale par rapport à la société élargie. Au contraire, les quartiers à race mixte fournissent des occasions de contact intergroupe et peuvent promouvoir les relations positives entre les groupes (Fong et Wilkes 2003). La formation de liens sociaux avec des membres du groupe dominant est une source potentielle pour l'assimilation identifiatoire. L'auto-identification comme Canadien (même avec un trait d'union) est une fonction d'être membre de réseaux sociaux locaux et de la perception de l'acceptation sociale qu'engendre le fait d'être membre (Wu et coll. 2010). Tel que noté plus haut, il y a une relation entre l'engagement avec la culture canadienne et la probabilité d'avoir un sens fort d'appartenance au Canada.

On présume que les concentrations de coethniques au niveau du quartier ou au niveau régional engendrent le maintien de l'identité ethnique (Sanders 2002). C'est une présomption logique si l'on considère que les dimensions clés de l'identité ethnique (p. ex., institutions et événements ethniques, réseaux coethniques) dépendent de la taille locale du groupe ethnique. Les études antérieures illustrent que les individus qui ont les identités les plus fortes ont été socialisés dans des communautés coethniques dans l'enfance (Alba 1990; Harris 1995). Rumbaut (1994) montre que le contexte scolaire des immigrants est un autre facteur important. Aux États-Unis, fréquenter une école du centre-ville, où l'on trouve de plus grandes concentrations de minorités raciales, augmente les chances qu'un enfant d'immigrant se forme une identité ethnique raciale ou panethnique. Il observe l'effet opposé pour les enfants qui fréquentent des écoles privées de la classe moyenne supérieure. Rumbaut soutient que ces résultats appuient la notion de l'assimilation segmentée puisqu'elle reflète une intersection dans la production d'identités sociales entre le statut d'immigrant et la défavorisation au niveau de la communauté.

Berry et coll. (2006) observent que les jeunes qui adoptent une identité biculturelle ont tendance à vivre dans des communautés où il y a de la diversité ethnique. Au contraire, ceux qui ont une forte identité liée à l'endogroupe ont tendance à demeurer dans des communautés homogènes quant à la composition ethnique. Bisin et coll. (2010) trouvent un résultat contraire. Leur étude porte sur l'Angleterre et les auteurs observent que l'identité ethnique est beaucoup plus forte dans les quartiers mixtes que dans les quartiers homogènes. Ils concluent que la formation de l'identité ethnique représente une distinction culturelle entre les minorités raciales. Ce résultat est conforme aux théories qui suggèrent que l'identité ethnique est le produit des relations intergroupes et émerge souvent lorsque les différences perçues entre les groupes sont grandes. C'est-à-dire que les interactions négatives avec les membres d'un groupe dominant peuvent motiver une distinction culturelle entre les minorités raciales. Puisqu'il est plus probable d'avoir l'occasion de rencontrer des Blancs dans les quartiers mixtes que dans les quartiers homogènes, cela explique qu'ils trouvent que l'identification à l'endogroupe est plus forte dans des quartiers où les races sont intégrées.

Wu et coll. (2012) étudient l'influence de la densité de coethniques dans les quartiers de résidence sur le sens d'appartenance au Canada et les sentiments d'aise (ou de ne pas être à sa place) dans la communauté hôte. Chez les immigrants de la première génération, les auteurs rapportent une

relation linéaire entre la composition coethnique des quartiers et ces variables de résultats. Un plus haut niveau d'assimilation spatiale apporte un plus grand sens d'appartenance au Canada. Ce résultat indique que vivre dans une enclave ethnique est une barrière à l'assimilation identifiatoire. Ce résultat est restreint aux immigrants de première génération, qui tendent de toute façon vers des identités d'origine nationale. La composition ethnique des quartiers n'a aucun effet sur le sens d'appartenance au Canada dans la génération 1,5 ou dans la deuxième génération. Les immigrants de première génération ont aussi tendance à se sentir plus à l'aise lorsqu'ils demeurent parmi des coethniques. Les immigrants de la génération 1,5 et de la deuxième génération ne se sentent pas mal à l'aise de demeurer dans des quartiers mixtes. Wu et coll. concluent que vivre dans une enclave ethnique peut aider les immigrants de première génération à s'adapter, même si cela affaiblit leur sens d'appartenance au Canada.

RÉSUMÉ

Cette synthèse des connaissances a analysé les études portant sur l'identité sociale des immigrants et comment ces identités correspondent à leur niveau d'intégration dans la communauté hôte. Ce survol offre les messages clés suivants :

1. L'ethnicité et l'identité ethnique devraient être interprétées comme un produit des relations intergroupes. On considère trop souvent l'ethnicité comme un phénomène culturel, mais il y a deux raisons pour lesquelles on ne devrait pas réduire l'ethnicité à la culture. D'abord, postuler qu'une culture commune forme la base de l'ethnicité, c'est ignorer la variété culturelle qui existe à l'intérieur de groupes ethniques (Chandra 2006). C'est particulièrement le cas de groupes nationaux (p. ex., les Chinois) et panethniques (p. ex., les Asiatiques), qui sont assez hétérogènes en ce qui concerne les normes et les comportements culturels. De plus, les gens qui partagent une même « ethnicité » ont des niveaux différents d'affiliation à leur groupe ethnique, allant de nulle à grande. Ceci inclut une variation dans un grand nombre d'indicateurs, tels que l'utilisation de la langue, les traditions, les valeurs et les normes de comportement. Ensuite, l'ethnicité a peu de sens dans des sociétés homogènes; il s'agit d'un phénomène social propre aux sociétés hétérogènes. L'énoncé classique de Barth (1969) est que l'ethnicité représente la frontière entre les groupes et non la « matière culturelle » à l'intérieur de ces groupes. Dans cette perspective, le contact intergroupe (relations de pouvoir) est le déterminant principal des identités ethniques. Pour les minorités raciales, l'identité ethnique est une désignation attribuée et qui connote leur distance sociale des Blancs.

2. Les identités ethniques ne sont pas incompatibles avec les identités nationales. Les études se préoccupent beaucoup de savoir si la préservation de la culture limite le sens d'appartenance à la communauté hôte. Cela équivaut à se demander si, au fil des générations, l'ethnicité s'estompée parmi les immigrants récents de pays non européens, comme elle s'est estompée chez les immigrants d'origine européenne. L'étude de renseignements provenant de l'autodéclaration suggère que l'attachement à la communauté hôte augmente avec les générations. Peu importe le temps de leur résidence au pays, les immigrants de première génération ont tendance à préférer une désignation d'origine nationale. Ceci est le reflet de ce qu'ils sont nés et ont été socialisés ailleurs. Dans la génération 1,5 et dans la deuxième génération, il y a augmentation de l'assimilation identifiatoire. Toutefois, l'affiliation ethnique demeure importante pour ces générations. Le fait d'être né au pays a un effet plus grand sur la probabilité de se réclamer ou non d'une identité à trait d'union que la durée de résidence au pays (Rumbaut 1994). Un aspect primordial de la nouvelle immigration est le potentiel de garder l'identité ethnique aux côtés de l'identité nationale. Le trajet d'acculturation le plus fréquent dans la deuxième génération est l'apparition d'identités biculturelles. Avoir une identité canadienne pourrait impliquer un éthos multiculturel qui favorise la spécificité culturelle.

3. L'acculturation est un processus continu. Étant donné que 99 pour cent des gens issus de minorités raciales au Canada sont des immigrants de première ou de deuxième génération, le processus d'acculturation est incomplet; on ne s'attend pas à ce que leur ethnicité disparaisse avant la troisième génération. Pour le moment, on trouve rarement d'identités sans trait d'union parmi la deuxième génération. Les études suggèrent que la race est le principal facteur dans le processus d'acculturation. Éliminer le trait d'union n'est peut-être plus nécessaire ou même souhaitable. Les raisons qui ont poussé les enfants d'immigrants européens à perdre leur ethnicité ne sont pas claires. En ce qui concerne les immigrants récents, une préférence personnelle et une plus grande tolérance pour la spécificité culturelle dans les communautés hôtes sous-entendent que des identités avec trait d'union pourraient perdurer au-delà de la troisième génération. De plus, des perceptions internalisées de la différence freinent l'adoption d'une identité sans trait d'union, soit l'adoption d'une identité purement « canadienne » ou « américaine ». La relation entre le sens d'appartenance à un groupe ethnique et l'adoption d'une désignation ethnique n'est pas claire. Par exemple, certaines minorités adoptent une désignation ethnique malgré le peu d'identification émotionnelle avec le groupe ethnique (Hiller et Chow 2005). C'est-à-dire que, même s'ils se sentent plus « Canadiens » ou « Américains » qu'ethniques, les minorités raciales adoptent une identité avec trait d'union à cause de discours raciaux qui les font se sentir moins Canadiens ou Américains que les Blancs.

4. L'assimilation segmentée a lieu. La relation entre l'acculturation et les identités sociales des immigrants est complexe et il y a plusieurs résultats possibles, parmi lesquels l'intégration est le résultat typique. C'est là une indication positive que de nombreux immigrants arrivent à garder une identité ethnique tout en s'intégrant à la communauté hôte. Cependant, ce ne sont pas tous les immigrants qui veulent ou qui peuvent s'intégrer. Les raisons ne sont pas claires, mais une identification d'origine nationale (p. ex., Chinois) n'est pas rare dans la deuxième génération. Pour les modèles d'acculturation, il s'agit d'un résultat de séparation. On ne peut pas présumer qu'une identité ethnique forte, de concert avec une faible identité nationale (p. ex., Canadien), reflète nécessairement une aliénation à l'égard de la communauté hôte. L'assimilation identificationnelle n'est pas la seule forme d'affiliation sociale qui lie les immigrants à la communauté hôte. Il se pourrait qu'une désignation telle que « Canadien » soit tout simplement trop vague pour trouver écho auprès de certains immigrants. Cela dit, il est possible que certains immigrants de deuxième génération adoptent une désignation de nation d'origine parce qu'on les fait sentir moins Canadiens que les Blancs. Tout porte à croire que certaines personnes adoptent des désignations racialisées à cause de leur intégration dans une classe marginalisée.

5. Le racisme influence les identités sociales. Historiquement, l'ethnicité a servi de base à la stratification sociale au Canada et aux États-Unis. Ceci a deux conséquences importantes sur l'identité des immigrants. Premièrement, le groupe dominant place les immigrants dans des catégories ethnoraciales, ce qui limite leur choix d'auto-identification. La plupart des Noirs des États-Unis ne peuvent pas prétendre être Blancs et ne le font pas, même si la plupart ont des ancêtres blancs et ceci à cause que la société les *perçoit* comme des Noirs, indépendamment de leur identité personnelle. Cette « ligne de couleur » n'est pas aussi nette pour les Asiatiques et les Hispaniques, mais les perceptions de différence par rapport aux Blancs « colorent » aussi la configuration de leur identification. Par exemple, leur traitement comme citoyen de deuxième classe vis-à-vis des Blancs complique la définition de leur identité nationale. Ceci peut décourager l'utilisation de désignations sans trait d'union et promouvoir une préférence pour une identité panethnique. Deuxièmement, l'expérience du racisme peut susciter l'élaboration d'identités liées à l'endogroupe. Elle peut aussi mener au rejet d'une désignation nationale telle qu'« Américain » ou « Canadien » et à une aliénation par rapport à la société générale. Ce sont des identités politisées qui émergent dans un contexte d'exclusion sociale et de privation socioéconomique.

Ainsi, la balkanisation ethnique est un corollaire des communautés hôtes non réceptives. Au contraire, pour les immigrants qui ont une perspective de mobilité sociale et qui rencontrent peu de discrimination, l'intégration est le résultat attendu.

RÉFÉRENCES

- Ainsworth-Darnell, J. W. and D. B. Downey. 1998. « Assessing the Oppositional Culture Explanation for Racial/Ethnic Differences in School Performance. » *American Sociological Review* 63: 536-553.
- Alba, R. 1990. *Ethnic Identity: The Transformation of White America*. New Haven : Yale University Press.
- Alba, R. and V. Nee. 1997. « Rethinking Assimilation Theory for a New Era of Immigration. » *International Migration Review* 31 : 826-874.
- Alesina, A. and E. La Ferrara. 2000. « Participation in Heterogeneous Communities. » *The Quarterly Journal of Economics* 115: 847-904.
- Alesina, A. and E. La Ferrara. 2005. « Ethnic Diversity and Economic Performance. » *Journal of Economic Literature* 43: 762-800.
- Allport, G. W. 1954. *The Nature of Prejudice*. Reading : Addison-Wesley.
- Ashmore, R., K. Deaux, and T. McLaughlin-Volpe. 2004. « An Organizing Framework for Collective Identity: Articulation and Significance of Multidimensionality. » *Psychological Bulletin* 130 : 80-114.
- Ashmore, R. D., L. Jussim, and D. Wilder, eds. 2001. *Social Identity, Intergroup Conflict, and Conflict Reduction*. Oxford : Oxford University Press.
- Banting, K. G., T. J. Courchesne, and F. L. Seidle, eds. 2007. *Belonging? Diversity, Recognition, and Shared Citizenship in Canada*. Montreal: Institute for Research on Public Policy.
- Barth, F., ed. 1969. *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Cultural Difference*. Oslo : Universitetsforlaget.
- Bauder, H. and B. Sharpe. 2002. « Residential Segregation of Visible Minorities in Canada's Gateway Cities. » *The Canadian Geographer* 46: 204-222.
- Berry, J. S. 1997. « Immigration, Acculturation, and Adaptation. » *Applied Psychology* 46: 5-68.
- Berry, J., J. S. Phinney, D. L. Sam, and P. Vedder. 2006. « Immigrant Youth: Acculturation, Identity, and Adaptation. » *Applied Psychology* 55: 303-332.
- Bisin, A., E. Patacchini, T. Verdier, and Y. Zenou. 2010. « Bend it Like Beckham: Ethnic Identity and Integration. » Discussion paper series, Forschungsinstitut zur Zukunft Arbeit, No. 5234.
- Cardozo, A. and R. Pendakur. 2008. « Canada's Visible Minority Population : 1967-2017. » Metropolis British Columbia Working Paper Series. Working Paper No. 08-05.

- Cerulo, K. A. 1997. « Identity Construction: New Issues, New Directions. » *Annual Review of Sociology* 23: 385-409.
- Chandra, K. 2006. « What is Ethnic Identity and Does it Matter? » *Annual Review of Political Science* 9: 397-424.
- Chandra, K. and S. Wilkinson. 2008. « Measuring the Effect of “ethnicity.” » *Comparative Political Studies* 41 : 515-563.
- Chávez, A. F. and F. Guido-DiBrito. 1999. « Racial and Ethnic Identity Development. » *New Directions for Adult and Continuing Education* 84: 39-47.
- Chiswick, B. R. and P. W. Miller. 2005. « Do Enclaves Matter in Immigrant Adjustment? » *City & Community* 4 : 5-35.
- Costigan, C. L. and T. F. Su. 2004. « Orthogonal Versus Linear Models of Acculturation Among Immigrant Chinese Canadians: A Comparison of Mothers, Fathers, and Children. » *International Journal of Behavioral Development* 28 : 518-527.
- Costigan, C., T. F. Su, and J. F. Hua. 2009. « Ethnic Identity Among Chinese Canadian Youth: A Review of the Canadian Literature. » *Canadian Psychology* 50 : 261-272.
- Cuéllar, I., B. Nyberg, R. E. Maldonado, and R. E. Roberts. 1997. « Ethnic Identity and Acculturation in a Young Adult Mexican-Origin Population. » *Journal of Community Psychology* 25: 535-549.
- Entwisle, D. and N. Astone. 1994. « Some Practical Guidelines for Measuring Youth’s Race/L’ethnicité and Socioeconomic Status. » *Child Development* 65: 1521-1540.
- Erikson, E. H. 1968. *Identity: Youth and Crisis*. New York : Norton.
- Fearon, J. D. and D. D. Laitin. 2000. « Violence and Social Construction of Ethnic Identity. » *International Organization* 54 : 845-877.
- Fong, E. and R. Wilkes. 1999. « The Spatial Assimilation Model Reexamined: An Assessment by Canada Data. » *International Migration Review* 33 : 594-620.
- Fong, E. and R. Wilkes. 2003. « Racial and Ethnic Residential Patterns in Canada. » *Sociological Forum* 18 : 577-602.
- Fuller-Rowell, T. E., A. D. Ong, and J. S. Phinney. 2013. « National Identity and Perceived Discrimination Predict Changes in Ethnic Identity Commitment: Evidence from a Longitudinal Study of Latino College Students. » *Applied Psychology* 62: 406-426.
- Gans, H. J. 1992. « Second-Generation Decline: Scenarios for the Economic and Ethnic Futures of the Post-1965 American Immigrants. » *Ethnic and Racial Studies* 15: 173-192.
- Gans, H. J. 2014. « The Coming Darkness of Late-Generation European American ethnicity. » *Ethnic and Racial Studies* 37: 757-765.

- Goffman, E. 1963. *Stigma : Notes on the Management of a Spoiled Identity*. London : Penguin Books.
- Golash-Boza, T. 2006. « Dropping the Hyphen? Becoming Latino(a)-American Through Racialized Assimilation. » *Social Forces* 86 : 27-55.
- Gordon, M. 1964. *Assimilation in American Life*. New York : Oxford University Press.
- Hacking, I. 1999. *The Social Construction of What?* Cambridge : Harvard University Press.
- Harris, A. S. and M. G. Findley. 2014. « Is ethnicity Identifiable? Lessons from an Experiment in South Africa. » *Journal of Conflict Resolution* 58: 4-33.
- Harris, D. 1995. « Exploring the Determinants of Adult Black Identity: Context and Process. » *Social Forces* 74 : 227-241.
- Hiller, H. H. and V. Chow. 2005. « Ethnic Identity and Segmented Assimilation Among Second-Generation Chinese Youth. » *Sociological Studies of Children and Youth* 10: 75-99.
- Hirschman, C. 1994. « Problems and Prospects of Studying Immigrant Adaptation from the 1990 Population Census: From Generational Comparisons to the Process of "Becoming American." » *International Migration Review* 28 : 690-713.
- Horowitz, D. 1985. *Ethnic Groups in Conflict*. Berkeley : University of California Press.
- Hou, F. and T. R. Balakrishnan. 1996. « The Integration of Visible Minorities in Contemporary Canadian Society. » *The Canadian Journal of Sociology* 21: 307-326.
- Hou, F. and G. Picot. « Visible Minority Neighborhoods in Toronto, Montreal, and Vancouver. » *Canadian Social Trends* 72 : 8-13.
- Jacobson, M. F. 1998. *Whiteness of a Different Color: European Immigrants and the Alchemy of Race*. Cambridge : Harvard University Press.
- Jaspal, R. and M. Cinnirella. 2011. « The Construction of Ethnic Identity: Insights from Identity Process Theory. » *Ethnicities* 12 : 503-530.
- Jenkins, R. 1994. « Rethinking ethnicity : Identity, Categorization, and Power. » *Ethnic and Racial Studies* 17: 197-223.
- Kertzer, D. I. and D. Arel, eds. 2002. *Census and Identity: The Politics of Race, ethnicity, and Language in National Censuses*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kibria, N. 1997. « The Construction of "Asian American": Reflections on Inter-marriage and Ethnic Identity Among Second-Generation Chinese Korean Americans. » *Ethnic and Racial Studies* 20: 523-544.

- Lay, C. and M. Verkuyten. 1999. « Ethnic Identity and its Relation to Personal Self-Esteem: A Comparison of Canadian-Born and Foreign-Born Chinese Adolescents. » *Journal of Social Psychology* 139 : 288-299.
- Lee, J. and F. D. Bean. 2004. « America's Changing Color Lines: Immigration, Race/ethnicity, and Multiracial Identification. » *Annual Review of Sociology* 30: 221-242.
- Lee, S. M. 1993. « Racial Classifications in the US Census : 1890-1990. » *Ethnic and Racial Studies* 16: 75-94.
- Lee, S. M. and M. Boyd. 2008. « Marrying Out: Comparing the Marital and Social Integration of Asians in the US and Canada. » *Social Science Research* 37 : 311-329.
- Lee, S. M. and S. M. Tafoya. 2006. « Rethinking US Racial and Ethnic Categories for the 21st Century. » *Journal of Economic and Social Measurement* 31: 233-252.
- Le Espiritu, Y. 1992. *Asian American Panethnicité: Bridging Institutions and Identities*. Philadelphia: Temple University Press.
- Lian, J. Z. and D. R. Matthews. 1998. « Does the Vertical Mosaic Still Exist? Ethnicity and Income in Canada, 1991. » *Canadian Review of Sociology* 35: 461-481.
- Liebler, C. A., S. Rastogi, L. E. Fernandez, J. M. Noon, and S. R. Harris. 2012. « America's Churning Races: Race and Ethnic Response Changes Between Census 2000 and the 2010 Census. » CARRA Working Paper Series. Working Paper #2014-09.
- Marcia, E. J. 1994. « The Empirical Study of Ego Identity. » In *Identity and Development An Interdisciplinary Approach* (pp. 281-321). H.A. Bosma, T. G. Graafsma, H. D. Grotevant, and D. J. de Levita, eds. Thousand Oaks : Sage.
- Massey, D. S. 1995. « The New Immigration and ethnicity in the United States. *Population and Development Review* 21: 631-652.
- Montalvo, J. G. and M. Reynal-Querol. 2005. « Ethnic Diversity and Economic Development. » *Journal of Development Economics* 76: 293-323.
- Nagal, J. 1994. « Constructing ethnicity : Creating and Recreating Ethnic Identity and Culture. » *Social Problems* 41 : 152-176.
- Noels, K. A., G. Pon, and R. Clément. 1996. « Language, Identity, and Adjustment: The Role of Linguistic Self-Confidence in the Acculturation Process. » *Journal of Language and Social Psychology* 15: 246-264.
- Ong, A. D., T. E. Fuller-Rowell, and J. S. Phinney. 2010. « Measurement of Ethnic Identity: Recurrent and Emergent Issues. » *Identity* 10 : 39-49.
- Okamoto, D. and G. C. Mora. 2014. « Panethnicity ». *Annual Review of Sociology* 40: 219-239.

- Pahl, K. and N. Way. 2006. « Longitudinal Trajectories of Ethnic Identity Among Urban Black and Latino Adolescents. » *Child Development* 77: 1403-1415.
- Park, J. Z. 2008. « Second-Generation Asian American Pan-Ethnic Identity: Pluralized Meanings of a Racialized Label. » *Sociological Perspectives* 51 : 541-561.
- Passel, J. S. and D. Cohn. *U. S. Population Projections : 2005-2050*. Washington : Pew Research Center.
- Phinney, J. S. 1989. « Stages of Ethnic Identity Development in Minority Group Adolescents. » *The Journal of Early Adolescence* 9: 34-49.
- Phinney, J. S. 1990. « Ethnic Identity in Adolescents and Adults: Review of Research. » *Psychological Bulletin* 108 : 499-514.
- Phinney, J. S. 1991. « Ethnic Identity and Self-Esteem. » *Hispanic Journal of Behavioral Sciences* 13 : 193-208.
- Phinney, J. S. 1992. « The Multigroup Ethnic Identity Measure: A New Scale for Use with Diverse Groups. » *Journal of Adolescent Research* 7 : 156-176.
- Phinney, J. S. 1996. « When We Talk About American Ethnic Groups What Do We Mean? » *American Psychologist* 51: 918-927.
- Phinney, J. S. 2003. « Ethnic Identity and Acculturation. » In *Acculturation : Advances in Theory, Measurement, and Applied Research* (pp. 63-81). K. M. Chun and P. B. Organista, eds. Washington : American Psychological Association.
- Phinney, J. S. and V. Chavira. 1992. « Ethnic Identity and Self-Esteem: An Exploratory Longitudinal Study. » *Journal of Adolescence* 15 : 271-281.
- Phinney, J. S., V. Chavira, and J. D. Tate. 1993. « The Effect of Ethnic Threat on Ethnic Self-Concept and Own-Group Ratings. » *The Journal of Social Psychology* 133: 469-478.
- Phinney, J. S. and M. Devich-Navarro. 1997. « Variations in Bicultural Identification Among African American and Mexican American Adolescents. » *Journal of Research on Adolescence* 7 : 3-32.
- Phinney, J. S., G. Horenczyk, K. Liebkind, and P. Vedder. 2001. « Ethnic Identity, Immigration, and Well-Being: An Interactional Perspective. » *Journal of Social Issues* 57 : 403-510.
- Phinney, J. S. and A. D. Ong. 2007. « Conceptualization and Measurement of Ethnic Identity: Current Status and Future Directions. » *Journal of Counseling Psychology* 54 : 271-281.
- Porter, J. 1965. *The Vertical Mosaic*. Toronto. University of Toronto Press.
- Portes, A., P. Fernández-Kelly, and W. Haller. 2009. « The Adaptation of the Immigrant Second Generation in America: A Theoretical Overview and Recent Evidence. » *Journal of Ethnic and Migration Studies* 35: 1077-1104.

- Portes, A. and J. Sensenbrenner. 1993. « Embeddedness and Immigration: Notes on the Social Determinants of Economic Action. » *American Journal of Sociology* 98: 1320-1350.
- Portes, A. and M. Zhou. 1993. « The New Second Generation: Segmented Assimilation and its Variants. » *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 530: 74-96.
- Putnam, R. D. 2007. « *E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-First Century.* » *Scandinavian Political Studies* 30: 137-174.
- Qian, Z. and D. T. Lichter. 2007. « Social Boundaries and Marital Assimilation: Interpreting Trends in Racial and Ethnic Inter-marriage. » *American Sociological Review* 72: 68-94.
- Quintana, S. M. 2007. « Racial and Ethnic Identity: Developmental Perspectives and Research. » *Journal of Counseling Psychology* 54 : 259-270.
- Ravanera, Z. and F. Rajulton. 2009. « Social Integration of Young Canadians: What Do Types of Attachment Tell Us? » PSC Discussion Paper Series : Vol. 23 : Issue 5, Article 1.
- Redfield, R., R. Linton, and M. Herskovits. 1936. « Memorandum on the Study of Acculturation. » *American Anthropologist* 38: 149-152.
- Reicher, S., R. Spears, and S. A. Haslam. 2010. « The Social Identity Approach in Social Psychology. » In *The SAGE Handbook of Identities* (pp. 45-62). M. Wetherell and C. T. Mohanty, eds. London; SAGE Publications.
- Reitz, J. G. and R. Banerjee. 2009. « Racial Inequality and Social Integration. » In *Multiculturalism and Social Cohesion: Potentials and Challenges of Diversity*. J. R. Reitz, R. Breton, K. K. Dion, and K. L. Dion, eds. New York : Springer.
- Reitz, J. G. and R. Breton. « *The Illusion of Difference: Realities of ethnicity in Canada and the United States.* » Toronto : C. D. Howe Institute.
- Richards, B. N. 2014. « Ethnic Identity on Display: West Indian Youth and the Creation of Ethnic Boundaries in High School. » *Ethnic and Racial Studies* 37: 978-997.
- Roberts, R. E., J. S. Phinney, L. C. Masse, Y. R. Chen, C. R. Roberts, and A. Romero. 1999. « The Structure of Ethnic Identity of Young Adolescents from Diverse Ethnocultural Groups. » *Journal of Early Adolescence* 19 : 301-332.
- Roehling, P. V., L. Hernandez Jarvis, J. M. Sprick, and P. H. Campbell. 2010. « The Immigration Debate and its Relationship to the Ethnic Identity Development and Well-Being of Latino and White Youth. » *Hispanic Journal of Behavioral Sciences* 32 : 292-308.
- Rumbaut, R. 1994. « The Crucible Within: Ethnic Identity, Self-Esteem, and Segmented Assimilation Among Children of Immigrants. » *International Migration Review* 28 : 748-794.
- Rumbaut, R. 2004. « Ages, Life Stages, and Generational Cohorts: Decomposing the Immigrant First and Second Generations in the United States. » *International Migration Review* 38 : 1160-1205.

- Ryder, A. G., L. E. Alden, and D. L. Paulhus. 2000. « Is Acculturation Unidimensional or Bidimensional? A Head-To-Head Comparison in the Prediction of Personality, Self-Identity, and Adjustment. » *Journal of Personality and Social Psychology* 79: 49-65.
- Sanders, J. M. 2002. « Ethnic Boundaries and Identity in Plural Societies. » *Annual Review of Sociology* 28: 327-357.
- Sears, D. O., M. Fu, P. J. Henry, and K. Bui. 2003. « The Origins and Persistence of Ethnic Identity Among the “New Immigrant” Groups. » *Social Psychology Quarterly* 66 : 419-437.
- Sellers, R. and J. Shelton. 2003. « The Role of Ethnic Identity in Perceived Racial Discrimination. » *Journal of Personality and Social Psychology* 84: 1079-1092.
- Statistics Canada. 2003. *Ethnic Diversity Survey: Portrait of a Multicultural Society*. Catalogue no. 89-593-XIE. Ottawa : Minister of Industry.
- Statistics Canada. 2011. *Immigration and Ethnocultural Diversity in Canada*. Catalogue no. 99-010-X-2011001. Ottawa : Minister of Industry.
- Tajfel, H. 1978. *The Social Psychology of Minorities*. New York : Minority Rights Group.
- Tajfel, H. 1981. *Human Groups and Social Categories*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Tajfel, H. and C. Turner. 1979. « An Integrative Theory of Intergroup Conflict. » In *The Social Psychology of Intergroup Relations* (pp. 33-47). W. G. Austin and S. Worchel, eds. Monterey : Brooks/Cole.
- Umaña-Taylor, A. J. 2011. « Ethnic Identity. » In *Handbook of Identity Theory and Research* (pp. 791-809). S. J. Schwartz et coll., eds. New York : Springer.
- Umaña-Taylor, A. J., A. Yazedjian, and M. Bámaca-Gómez. 2004. « Developing the Ethnic Identity Scale Using Eriksonian and Social Identity Perspectives. » *Identity* 4 : 9-38.
- Waters, M. C. 1990. *Ethnic Options: Choosing Identities in America*. Berkeley : University of California Press.
- Waters, M. C. 1994. « Ethnic and Racial Identity of Second-Generation Black Immigrants in New York City. » *International Migration Review* 28 : 795-820.
- Waters, M. C. 1996. « Optional Ethnicities for Whites Only? » In *Origins and Destinies : Immigration, Race, and L'ethnicité in America* (pp. 444-454). S. Pedraza and R. Rumbaut, eds. Belmont: Wadsworth.
- Wu, Z., F. Hou, and C. M. Schimmele. 2011. « Racial Diversity and Sense of Belonging in Urban Neighborhoods. » *City & Community* 10 : 373-392.

Wu, Z., C. M. Schimmele, and F. Hou. 2010. « Social Integration of Immigrants and Their Children in Canada's Urban Neighborhoods. » Metropolis British Columbia Working Paper Series. Working Paper No. 10-10.

Wu, Z., C. M. Schimmele, and F. Hou. 2012. « Self-Perceived Integration of Immigrants and Their Children. » *Canadian Journal of Sociology* 37 : 381-409.

Zhou, M. 1997a. « Growing Up American: The Challenge Confronting Immigrant Children and Children of Immigrants. » *Annual Review of Sociology* 23: 63-95.

Zhou, M. 1997b. « Segmented Assimilation: Issues, Controversies, and Recent Research on the New Second Generation. » *International Migration Review* 31 : 975-1008.